



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En région Nouvelle-Aquitaine

Chiffres 2020
et tendances 2021



SOM- MAIRE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

4 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

12 PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2020

14 La filière céréales, oléagineux et protéagineux bio

18 La filière fruits bio

22 Résultats de l'enquête auprès des pomiculteurs bio en 2020

24 La filière légumes bio

28 La filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio

30 La filière vins et spiritueux bio

32 PRODUCTIONS ANIMALES EN 2020

34 La filière viande bovine bio

36 La filière viande ovine bio

38 La filière viande porcine bio

40 La filière poulet de chair bio

42 La filière oeufs bio

44 La filière lait de vache bio

46 La filière lait de chèvre bio

48 La filière lait de brebis bio

50 CONTACTS PAR DÉPARTEMENTS

51 CONTACTS PAR FILIÈRES

CONTACTS

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE : BARBARA KASERER-MENDY
06 58 50 44 26 - b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com

BIO NOUVELLE-AQUITAINE : KATELL PETIT
06 23 38 59 38 - k.petit@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE : PASCALINE RAPP
05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

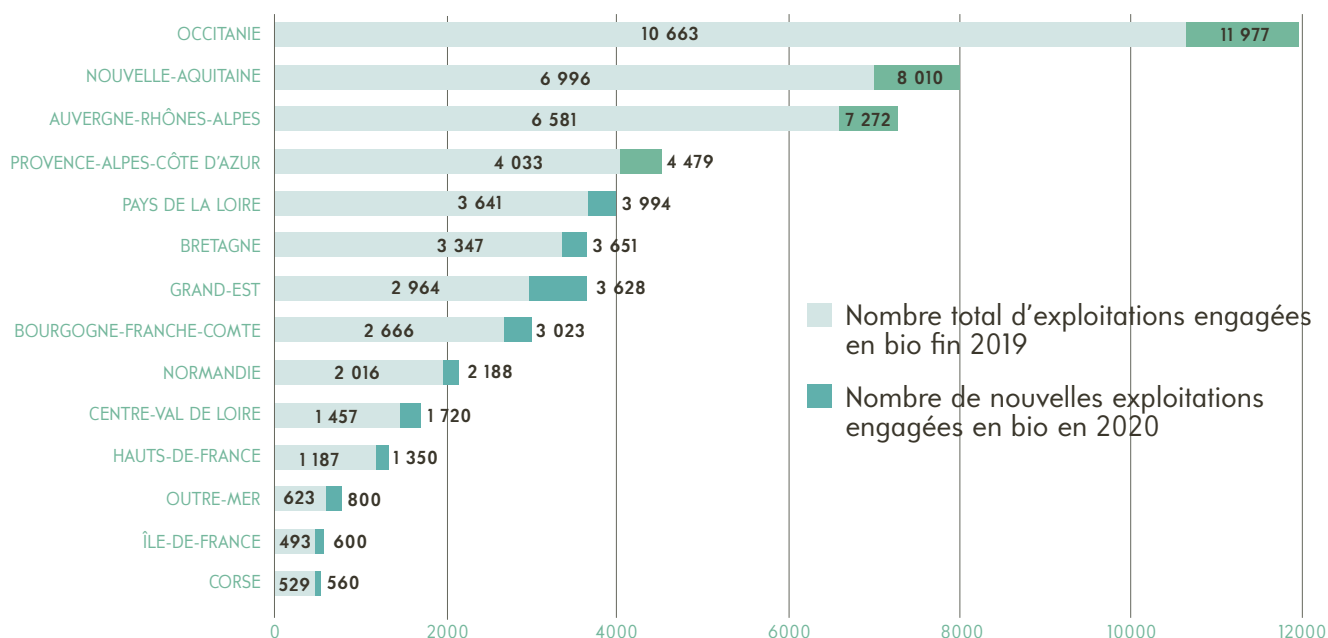
L'agriculture biologique est en pleine expansion en Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs années déjà. Elle y est extrêmement diversifiée : toutes les filières végétales et animales sont représentées.

L'agriculture biologique en France

En 2020, la Nouvelle-Aquitaine se place au 2^{ème} rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique.

Nombre d'exploitations engagées en bio fin 2020

Données Agence Bio/OC, Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine



Les chiffres-clés France en 2020



2,5 millions d'hectares en mode de production bio



9,5 % de surface agricole utilisée

+12 %
vs 2019



53 255 exploitations engagées en bio



12 % des exploitations agricoles françaises

+13 %
vs 2019

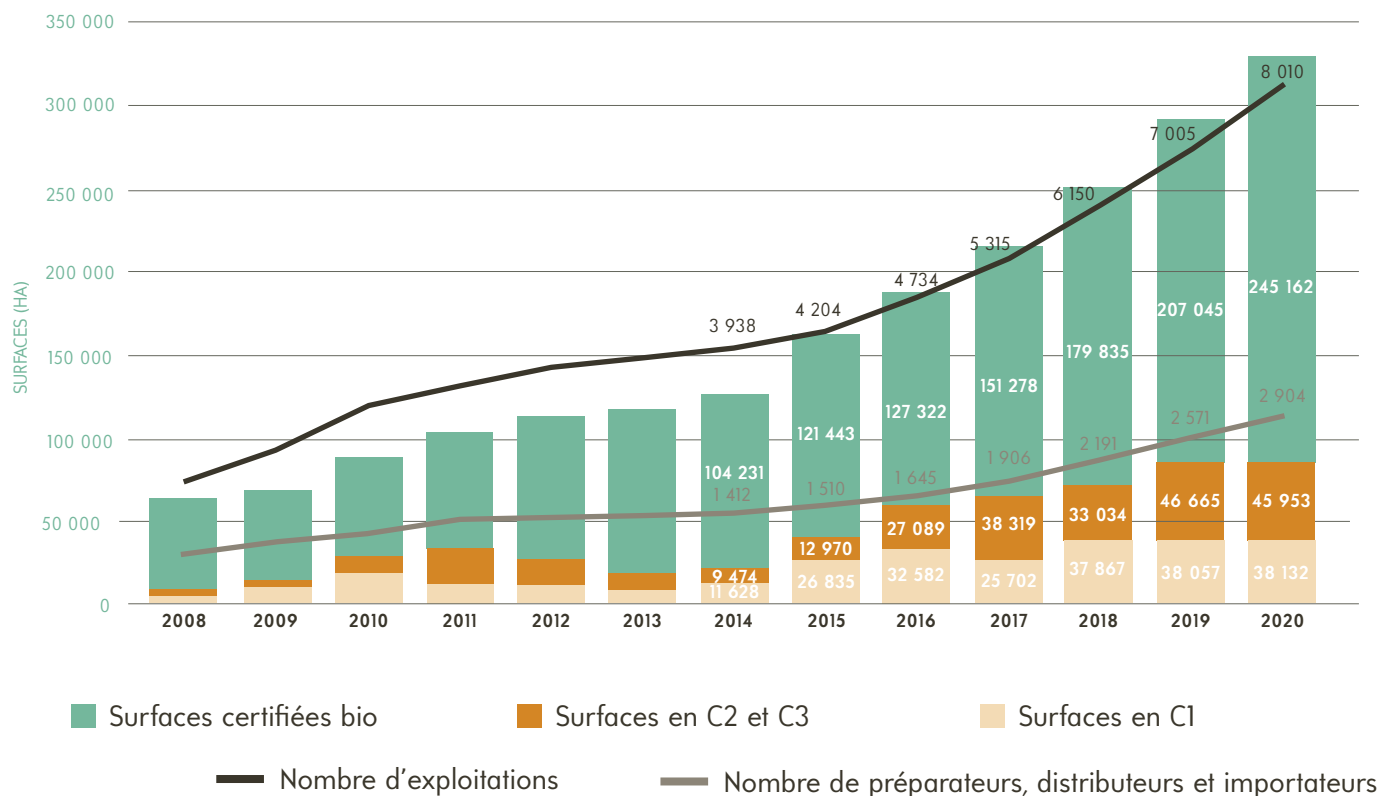
L'évolution de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine

En 2020, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec +13 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) par rapport à 2019, et +14 % d'exploitations engagées en bio.

Si l'évolution 2020 est semblable à celle de 2019 pour le nombre d'exploitations, elle est en légère diminution pour les surfaces. Les projets bio concernent en moyenne de moins grandes surfaces que les années précédentes.

Evolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine

Données Agence Bio / OC, Agreste - traitement ORAB Nouvelle-Aquitaine

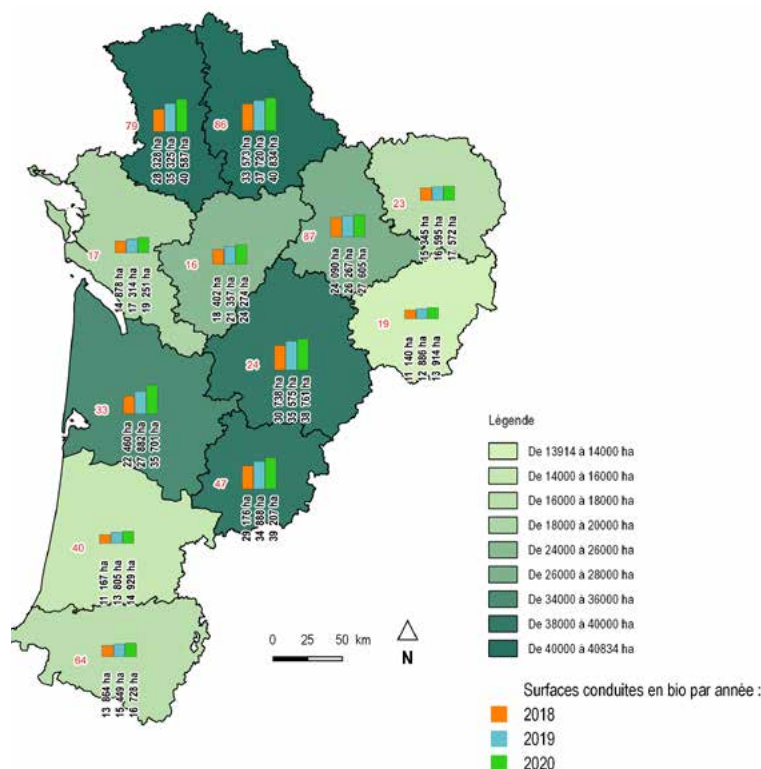


Les surfaces bio en 2020 en Nouvelle-Aquitaine

En 2020, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentent 8,4 % de la surface agricole de la région. Elles ont été multipliées par deux en 5 ans.

26 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 38 132 ha en 1^{ère} année de conversion (C1) et 45 953 ha en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion (C2/C3).

Surfaces conduites selon le mode de production biologique (bio et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2020

329 247 ha
en mode de production bio

8,4 %
de surface agricole utilisée

+13% vs 2019 (x2 en 5 ans)

245 162 ha
de surfaces certifiées

74 %
de surface agricole utilisée

+18% vs 2019

84 085 ha
de surfaces en conversion

26 %
de surface agricole utilisée

-1% vs 2019

16 **24 274 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 6,8 % de la SAU du département +13,7 % vs 2019

17 **19 251 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 4,5 % de la SAU du département +11,2 % vs 2019

19 **13 914 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 6 % de la SAU du département +8 % vs 2019

23 **17 572 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 5,5 % de la SAU du département +5,9 % vs 2019

24 **38 642 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 12,9 % de la SAU du département +8,6 % vs 2019

33 **35 701 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 14,7 % de la SAU du département +28 % vs 2019

40 **14 929 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 7,2 % de la SAU du département +8,1 % vs 2019

47 **39 207 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 13,9 % de la SAU du département +12,4 % vs 2019

64 **16 728 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 4,9 % de la SAU du département +8,3 % vs 2019

79 **40 587 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 9 % de la SAU du département +14,9 % vs 2019

86 **40 834 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 8,7 % de la SAU du département +8,3 % vs 2019

87 **27 605 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 9,8 % de la SAU du département +5,1 % vs 2019

Les progressions de surfaces les plus importantes entre 2019 et 2020 sont constatées :

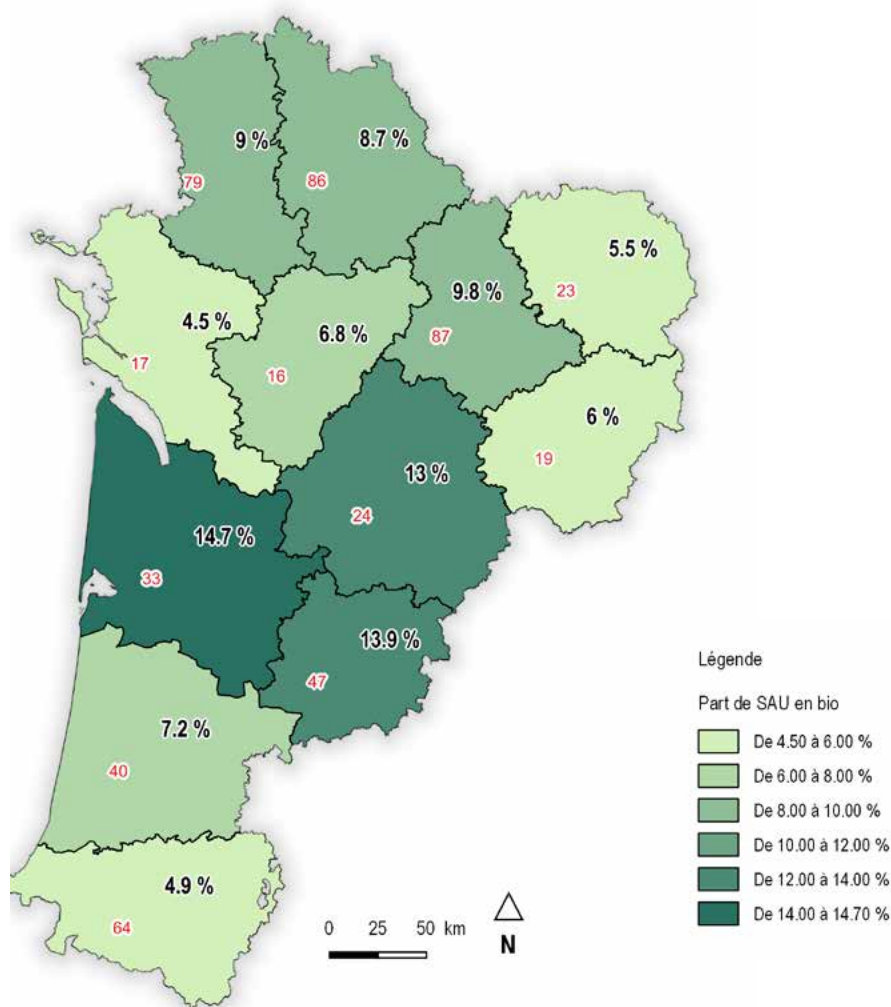
- en Gironde (+29 %), Deux-Sèvres (+ 15 %) et Charente (+ 14 %) en termes de surfaces certifiées bio ;
- en Gironde (+55 %), Corrèze (+15 %) et Haute-Vienne (+13 %) en termes de surfaces en conversion.

3 départements dépassent les 13 % de la SAU en bio et conversion : la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Dordogne.

La Haute-Vienne et les Deux-Sèvres se rapprochent des 10 %.



Part de la SAU bio (certifiée et en conversion) dans la SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2020

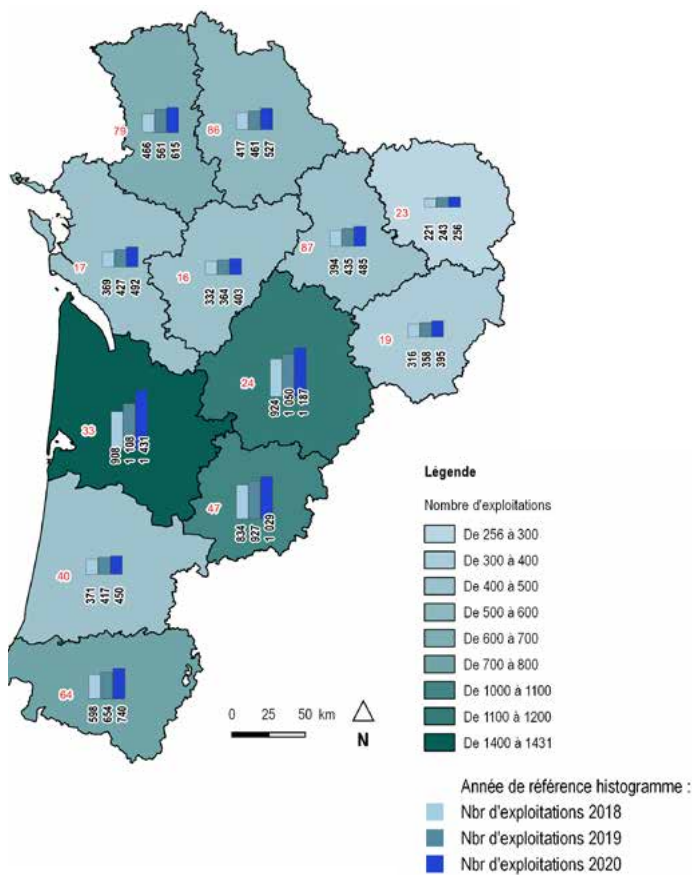


Les exploitations bio en 2019 en Nouvelle-Aquitaine

En 2020, le seuil des 8 000 exploitations en agriculture biologique a été dépassé en Nouvelle-Aquitaine. Elles comptabilisent 13 % des exploitations agricoles de la région.

Le solde entre 2019 et 2020 indique une augmentation de 1 005 exploitations. Le nombre total a été multiplié par deux en 5 ans.

Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2020



8 010

exploitations engagées en bio



13 %

exploitations agricoles de la région

+14 % vs 2019 (x2 en 5 ans)



403 fermes bio, soit 9 % des fermes du département (+10,7 % vs 2019)



492 fermes bio, soit 9,1 % des fermes du département (+15,2 % vs 2019)



395 fermes bio, soit 9,6 % des fermes du département (+10,3 % vs 2019)



256 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département (+5,3 % vs 2019)



1 187 fermes bio, soit 18,1 % des fermes du département (+13,1 % vs 2019)



1 431 fermes bio, soit 24,4 % des fermes du département (+29,2 % vs 2019)



450 fermes bio, soit 11,1 % des fermes du département (+7,9 % vs 2019)



1 029 fermes bio, soit 19,2 % des fermes du département (+11 % vs 2019)



740 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département (+13,3 % vs 2019)



615 fermes bio, soit 12,9 % des fermes du département (+9,6 % vs 2019)



527 fermes bio, soit 13,5 % des fermes du département (+4,3 % vs 2019)



485 fermes bio, soit 13,8 % des fermes du département (+11,5 % vs 2019)

Source du nombre total d'exploitations par département : MSA 2019



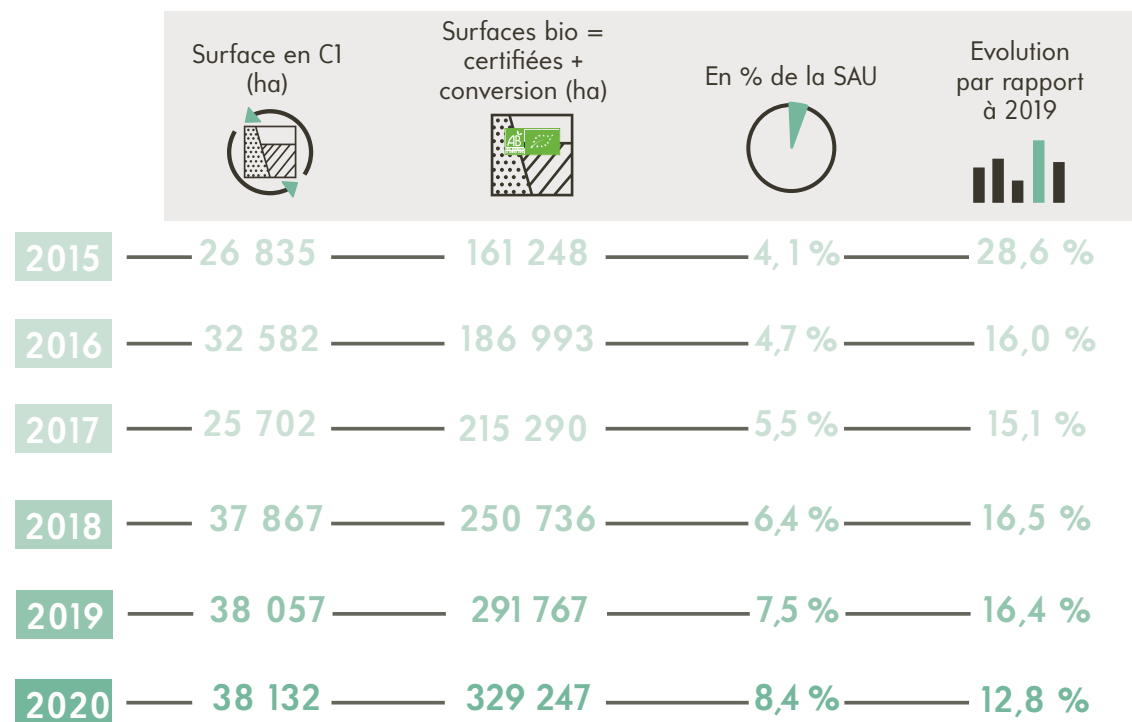
3 départements dépassent une part d'exploitations bio supérieure à 18 % :
la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Dordogne.

Les augmentations les plus importantes en part de fermes nouvellement engagées en 2020 concernent la Gironde grâce au boom des conversions en viticulture, la Charente-Maritime, la Vienne et les Pyrénées-Atlantiques.

Un phénomène de déconversion ?

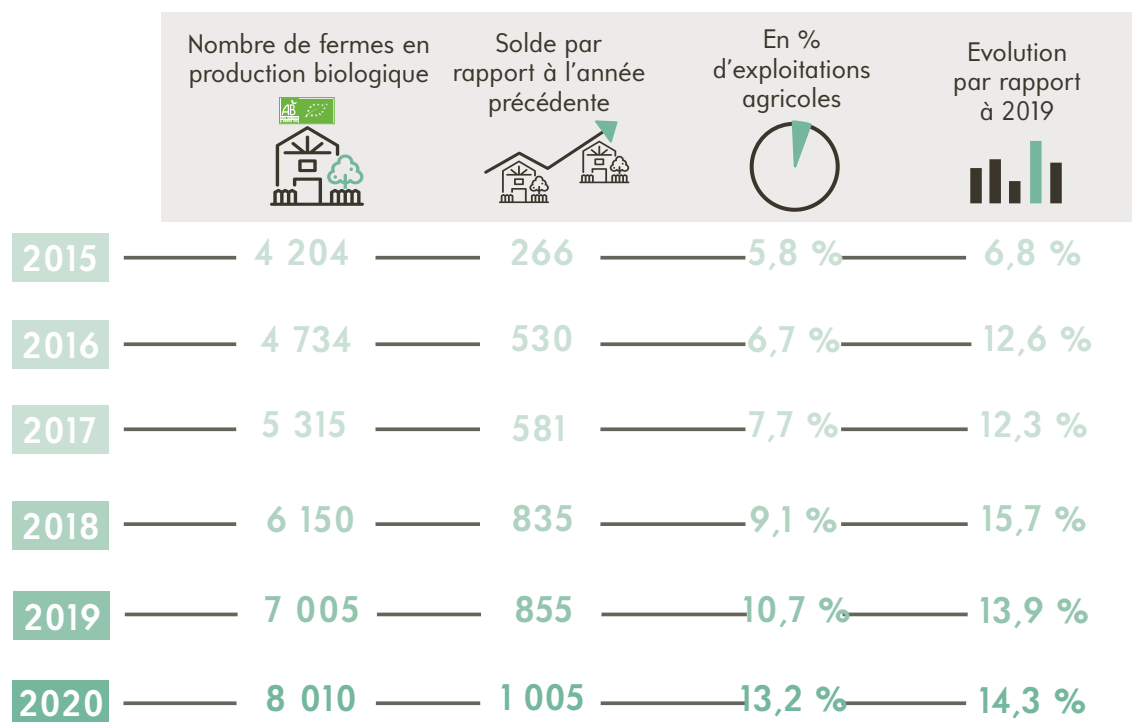
Les chiffres 2020 ne semblent pas indiquer de tendances à la déconversion en productions animales ou végétales. Cet indicateur est surveillé au sein de l'ORAB pour émettre des alertes le cas échéant.

Evolution des surfaces engagées en agriculture biologique



Les surfaces nouvellement engagées en agriculture biologique (C1) augmentent chaque année depuis 2015. Cependant, l'évolution entre 2019 et 2020 est moindre par rapport aux deux années précédentes. 2018 et 2019 ont bénéficié d'un fort développement des surfaces en grandes cultures qui tend à se ralentir en 2020.

Evolution du nombre de nouvelles exploitations engagées en bio

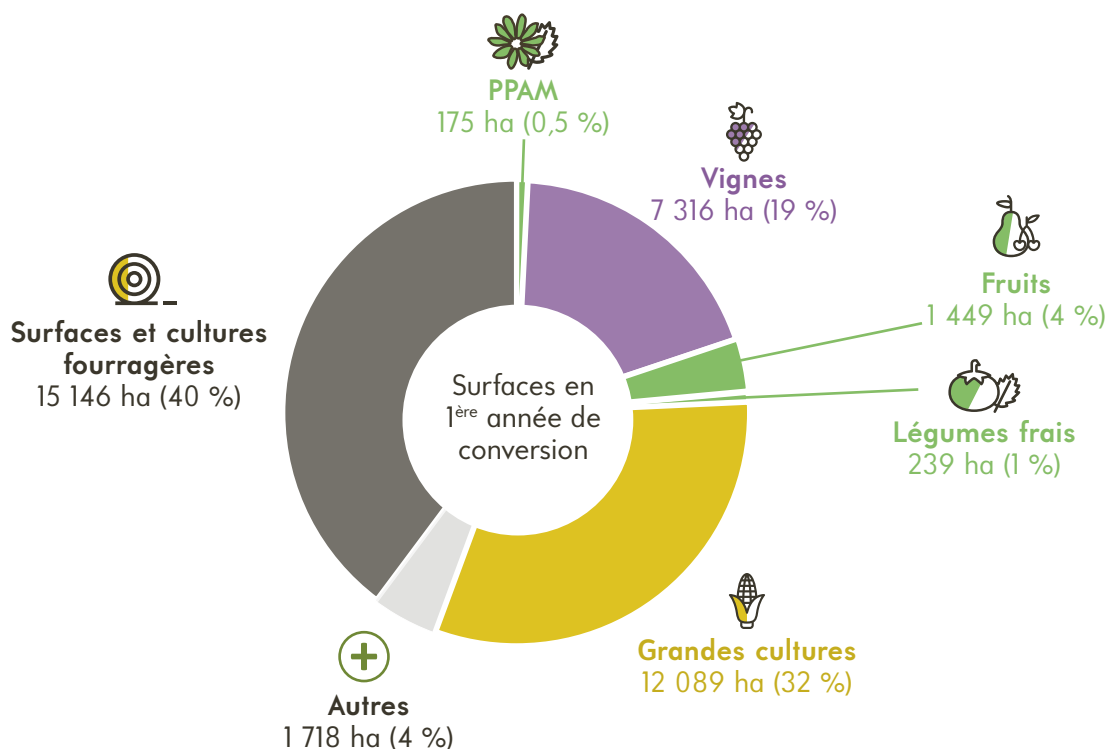


Depuis 2015, le nombre de nouvelles exploitations qui s'engagent en bio augmente.

En 2020, 63 % des agriculteurs en projet d'installation ou conversion bio ont fait appel aux conseillers de Bio Nouvelle-Aquitaine et/ou des Chambres d'agriculture.

Les surfaces en conversions et les nouvelles exploitations par production

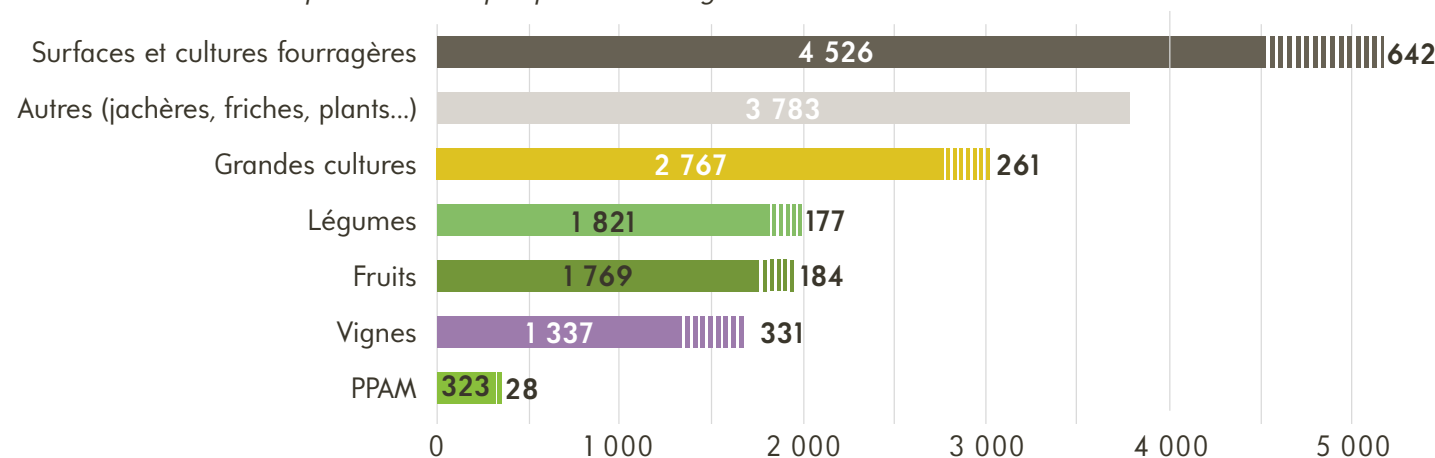
Productions végétales en 2020



Comme les années précédentes, les surfaces en première année de conversion sont principalement des grandes cultures et des cultures fourragères. Par rapport à 2019, la dynamique est forte en viticulture : les surfaces en CI ont quasiment doublé. A l'inverse, la progression diminue pour les grandes cultures.

Les nouvelles exploitations concernent surtout les surfaces fourragères (+642) et la vigne (+331). Par rapport à 2019, l'évolution la plus forte concerne la viticulture (+25 %), les légumes secs (+20 %) et les surfaces en herbe (+17 %).

Nombre de nouvelles exploitations bio par production végétale en 2020



■ Nombre total d'exploitations en 2019

▤ Nombre de nouvelles exploitations en 2020

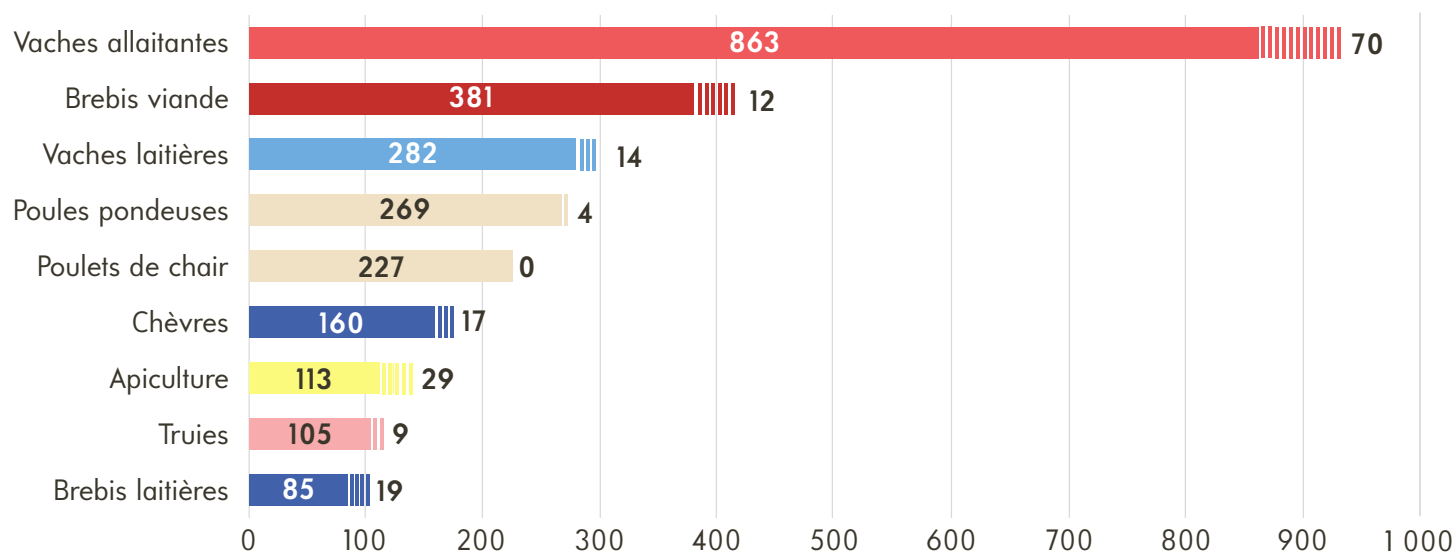
Productions animales en 2020

Pour les productions animales, ce sont les vaches allaitantes qui arrivent en tête du nombre de nouvelles exploitations bio (certifiées ou en conversion).

Les évolutions les plus marquées par rapport à 2019 concernent les brebis laitières et les chèvres, en nombre d'exploitations et cheptels.

En termes de conversion, la dynamique ralentit pour les vaches laitières et les volailles.

Nombre de nouvelles exploitations bio par production animale en 2020



■ Nombre fermes bio 2019

▤ Nombre nouvelles fermes en 2020



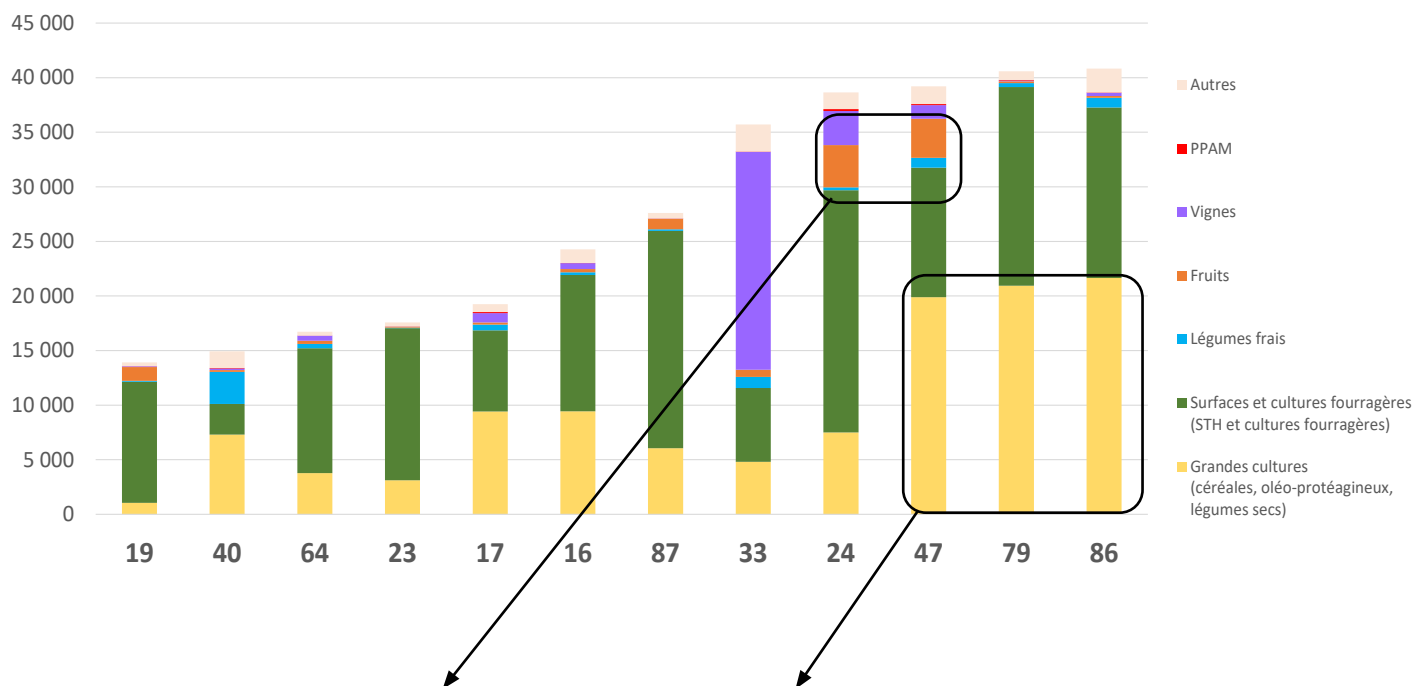
PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2020

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Les surfaces arboricoles

Les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole de la région. Ils comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers bio. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Les surfaces en grandes cultures (vente ou autoconsommation)

Les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Lot-et-Garonne concentrent à eux trois plus de 50 % de la surface en grandes cultures de la région.

Les surfaces fourragères

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine affichent des surfaces fourragères.

Quatre d'entre eux concentrent 50 % des surfaces de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres et la Vienne.

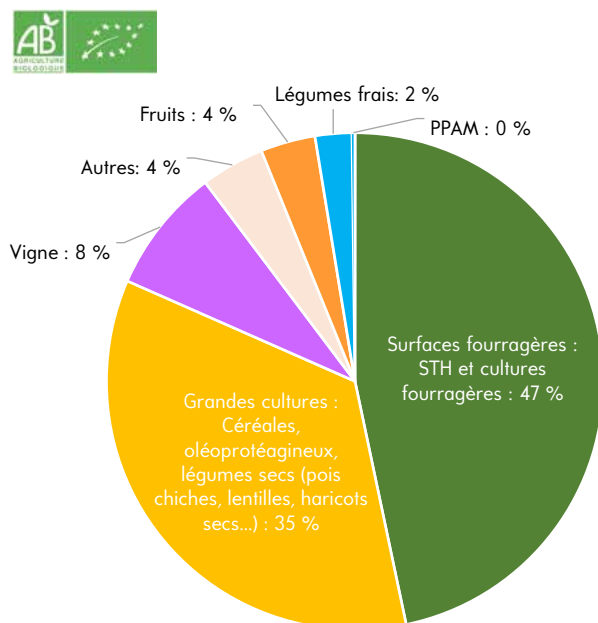
A noter que dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne et des Pyrénées-Atlantiques, les surfaces fourragères représentent près ou plus de 70 % de la SAU bio.

Les surfaces viticoles

Deux vignobles en tête : le bordelais et le bergeracois. Le vignoble bordelais représente 75 % des vignes bio de la région.

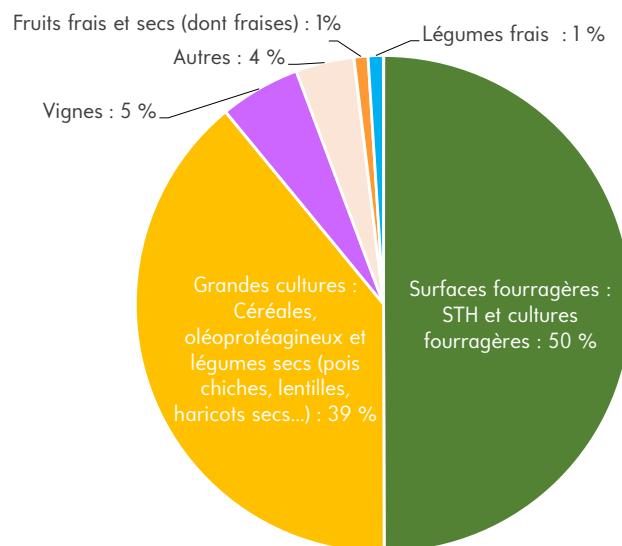
Comparaison de l'assolement bio à l'assolement de Nouvelle-Aquitaine (toutes conduites confondues)

Graph 1. SAU bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020



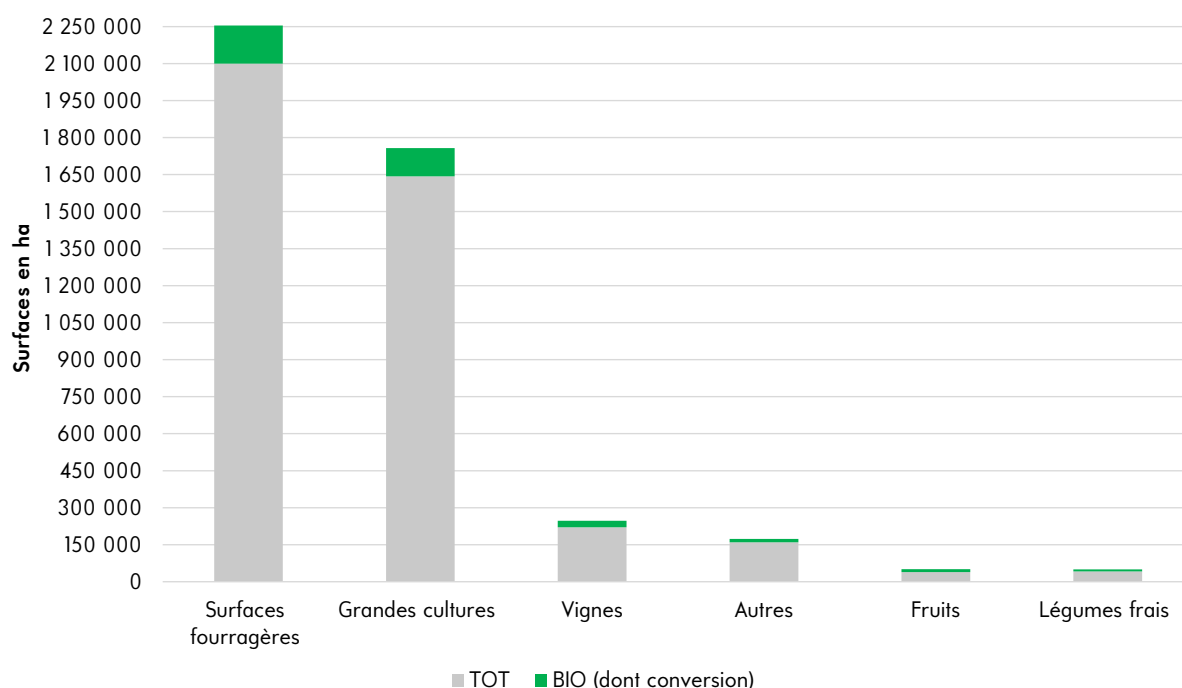
Graph 2. SAU totale en Nouvelle-Aquitaine en 2020 (tout mode de production confondu)

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle - Memento 2020



L'assolement bio (graphe 1) est comparable dans les grandes lignes à l'assolement global (graphe 2). Nous notons cependant que les surfaces en fruits, légumes et surtout vignes, occupent une place plus importante en bio.

Part des surfaces en bio et en conversion versus le total des surfaces consacrées aux productions végétales (toutes conduites confondues)



GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

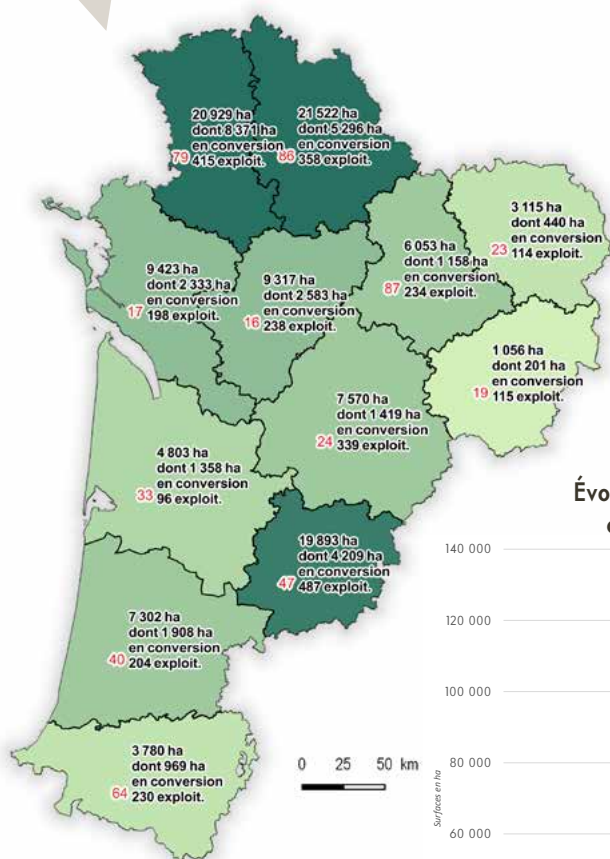
- 114 943 ha de grandes cultures bio et en conversion (+12 % par rapport à 2019)

+12 % / 2019

- 3 028 exploitations

+9 % / 2019

7 % des grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Légende

- De 1056 à 2000 ha
- De 2000 à 4000 ha
- De 4000 à 6000 ha
- De 6000 à 8000 ha
- De 8000 à 10000 ha
- De 10000 à 15000 ha
- De 15000 à 20000 ha
- De 20000 à 21522 ha

Grandes cultures

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
86	53 %	19 %
79	52 %	18 %
47	51 %	17 %
17	49 %	8 %
40	49 %	6 %
16	39 %	8 %
64	23 %	3 %
87	22 %	5 %
24	19 %	7 %
23	18 %	3 %
33	13 %	4 %
19	8 %	1 %

Les chiffres en quelques mots

Les surfaces consacrées aux grandes cultures représentent plus de 50 % de la SAU au sein des 3 départements suivants :

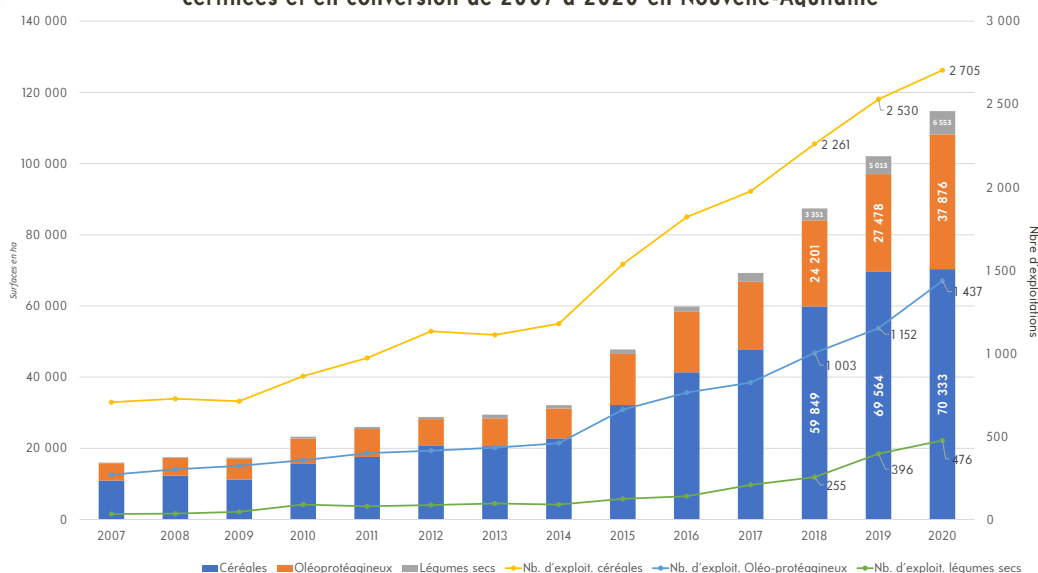
- Vienne (53 %)
- Deux-Sèvres (52 %)
- Lot-et-Garonne (51 %)

Ces trois mêmes départements concentrent plus de 50 % de la surface en grandes cultures bio de la Nouvelle-Aquitaine : la Vienne (19 %), les Deux-Sèvres (18 %) et le Lot-et-Garonne (17 %).

À noter que le Lot-et-Garonne est le premier producteur d'oléagineux. A lui seul, il concentre 32 % des surfaces d'oléagineux bio de la région.

A noter également que les Deux-Sèvres et la Vienne sont les premiers producteurs de céréales. Ils concentrent 41 % des surfaces en céréales de la région.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces de grandes cultures certifiées et en conversion de 2007 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



Faits marquants

L'année 2020 a été compliquée : les conditions climatiques ont rendu les semis de l'automne 2019 difficiles, induisant des reports de surfaces importants vers les cultures de printemps :

- Les surfaces de tournesol bio ont augmenté de 48 %.
- Les surfaces de soja bio ont progressé de +33 %. Les évolutions de collecte en soja ont été absorbées par le marché demandeur de protéines végétales.
- Les surfaces en maïs ont baissé du fait notamment de la valorisation économique limitée en C2 (forts volumes) et en bio.

Les retards de date de semis des céréales, combinés à des créneaux limités pour le désherbage et la fertilisation, ont fortement impacté les rendements. La collecte en céréales et oléoprotéagineux est donc en baisse par rapport à 2019, et ce malgré l'augmentation des surfaces engagées en bio. Les faibles volumes collectés en féverole et pois (y compris en C2), ainsi qu'en lentille et pois chiche, ont permis de sécuriser le marché, malgré des craintes liées à l'évolution de la réglementation (féverole et pois) et des surfaces (légumes secs).

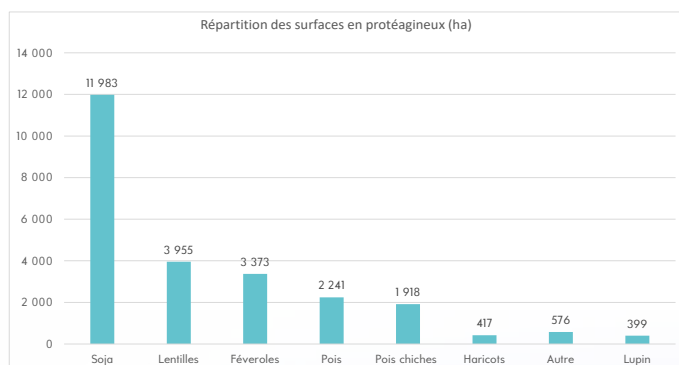
On notera qu'il devient plus difficile de valoriser le C2 avec une disponibilité plus importante de produits bio et l'évolution de la réglementation européenne sur la part de C2 autorisée dans l'alimentation animale.

Perspectives

La clarification de la définition des élevages « industriels » appliquée depuis le 01/01/2021 impacte le marché des fertilisants utilisables sur des parcelles bio. Sont exclus d'une utilisation sur des terres biologiques les effluents d'élevages en cages, en système caillebotis ou grilles intégrales et dépassant les seuils suivants :

- 85 000 emplacements pour les poulets,
- 60 000 emplacements pour les poules,
- 3 000 emplacements pour les porcs,
- 900 emplacements pour les truies.

Les producteurs bio pourraient donc avoir des difficultés à s'approvisionner en effluents issus de ces élevages pour fertiliser leurs sols. La disponibilité en fientes de volailles et lisiers de porcs pourrait en effet être impactée. Ceci nécessiterait de repenser les rotations et d'identifier de nouvelles sources de matières organiques.



Le marché de l'alimentation animale a des besoins grandissants en tourteaux de soja : 120 000 tonnes de tourteaux soja sont nécessaires aux mises en œuvre actuelles. Seules 20 000 tonnes ont pu être sourcées en France en 2020.

Ces besoins devraient croître suite à l'application de la nouvelle réglementation bio qui prévoit que l'aliment soit 100 % bio (notamment pour les poules pondeuses).



GRANDES CULTURES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Regroupent : céréales, oléoprotéagineux, légumes secs (pois chiches, lentilles, haricots...)



Bilan du marché 2020

La collecte 2020 en céréales et oléoprotéagineux était en baisse par rapport à 2019 malgré l'augmentation des surfaces en lien avec la vague de conversions d'il y a deux ans. On s'attendait à ce que, pour la première année, l'offre en blé meunier soit en adéquation avec les besoins. Malgré des prévisions de mise en œuvre à la baisse (+8 % contre +11 % estimés en 2019) pour les meuniers, le marché a été tendu. En protéagineux, en 2020, la collecte décevante repousse les échéances d'une surproduction annoncée. En légumes secs, les mauvais résultats de la collecte 2020, malgré des surfaces encore en forte croissance, ont permis de retrouver un certain équilibre sur

les marchés. Pour l'ensemble des productions, des stocks se sont constitués et pèsent sur le marché 2021.

La crise sanitaire a fait de 2020 une année très atypique. Certains produits de la filière comme la farine ont connu une flambée de la demande lors du premier confinement en 2020 : la demande a été multipliée par 22 pendant ces 3 mois et a repris une courbe ascendante plus modérée mais néanmoins en augmentation depuis lors.

Perspectives 2021



La consommation

Les tendances de la consommation bio en 2020 s'orientent de plus en plus vers le consommer local et responsable : la crise sanitaire a modifié les habitudes alimentaires des Français.

La tendance « protéine végétale » booste le développement de nouveaux débouchés en alimentation humaine. Même si le secteur de la RHD a été impacté par la crise, la loi EGAlim constitue un levier certain pour augmenter les opportunités de débouchés notamment pour les légumes secs.

En grandes cultures, il est important de prendre en compte toutes les voies de mises en œuvre : les premiers consommateurs de cette filière restent les Fabricants d'Aliments du Bétail (FAB), avec comme débouché principal en Nouvelle-Aquitaine la filière avicole.

Les projets et dynamiques en cours

- Développement d'outils pour les filières alimentation humaine et animale : valorisation du produit bio du stockage jusqu'à la commercialisation, partenariats basés sur de la contractualisation pluriannuelle. L'effet plan de relance a permis d'impulser des projets bio et en lien avec les protéines végétales sur le territoire.
- Groupes de travail sur les seuils économiques (du soja à l'œuf en 2021).

La conjoncture économique

En 2021, en moyenne, les stocks de fin de campagne seraient plus élevés qu'en 2020. On note un ralentissement de la demande qui serait combiné à une très bonne année 2021 de collecte essentiellement dans le nord de la Loire qui a bénéficié d'excellentes conditions pédoclimatiques : le rendement moyen en blé meunier serait supérieur à 55 quintaux (en Nouvelle-Aquitaine, une moyenne de 20 à 25 quintaux se maintient). On s'attend à +40 % de volumes en blé meunier sur les marchés en 2021 alors que la croissance des mises en œuvre ne devrait pas dépasser les +5 %. Même si les prix ne devraient pas trop être impactés grâce à l'effet de la contractualisation, il sera essentiel de maintenir ces contrats pour les années à venir.

Pour le maïs, avec des stocks déjà importants l'an passé, le phénomène s'accroît d'autant plus cette année bien qu'on anticipe une petite baisse de la collecte nationale (évaluée à -9 % en bio et en C2).

Pour le pois et la féverole, il n'y a pas de stock en ce moment. La filière animale est toujours en demande de ces cultures et ce jusqu'à l'entrée en vigueur de l'application de l'aliment 100 % bio en 2026.

Au niveau des légumes secs, l'équilibre a été trouvé, l'offre et la demande se régulent même si des stocks importants en pois chiche pèsent sur le marché. Il s'agit de peu de surfaces mais de productions rémunératrices qui ont donc toute leur importance. La demande des marchés reste soutenue.

Le marché tendu du C2 de 2020 semble être apaisé par la hausse des prix constatés en conventionnel. Le différentiel entre le C2 et le conventionnel s'étant estompé, les déclassements, s'ils ont lieu, n'impliqueraient pas une baisse de valeur notable.

L'effet négatif de cette hausse des prix du conventionnel, combiné aux incertitudes liées à la prochaine PAC, pourraient envoyer des signaux négatifs à l'amont de la filière.

Par ailleurs, on enregistre peu d'import et l'export s'est développé : + 10 % pour le maïs en 2021.

+40% de volumes
en blé meunier
sur les marchés en 2021



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Au nord de Bordeaux : CORAB, AQUITABIO, BIOGRAINS, TERRENA, CAVAC, LES FERMES DE CHASSAGNE, etc.

Au sud de Bordeaux: AGRIBIO UNION dont Terres du Sud et Euralis, BEAUGEARD, etc.

Sources : baromètre Agence bio 2020, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, LCA

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Bruno PEYROU
b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com - 06 51 14 03 51

Chambres d'agriculture - Laura DUPUY
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Martine CAVAILLE
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 38

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



FRUITS BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces arboriculture en Nouvelle-Aquitaine en 2020

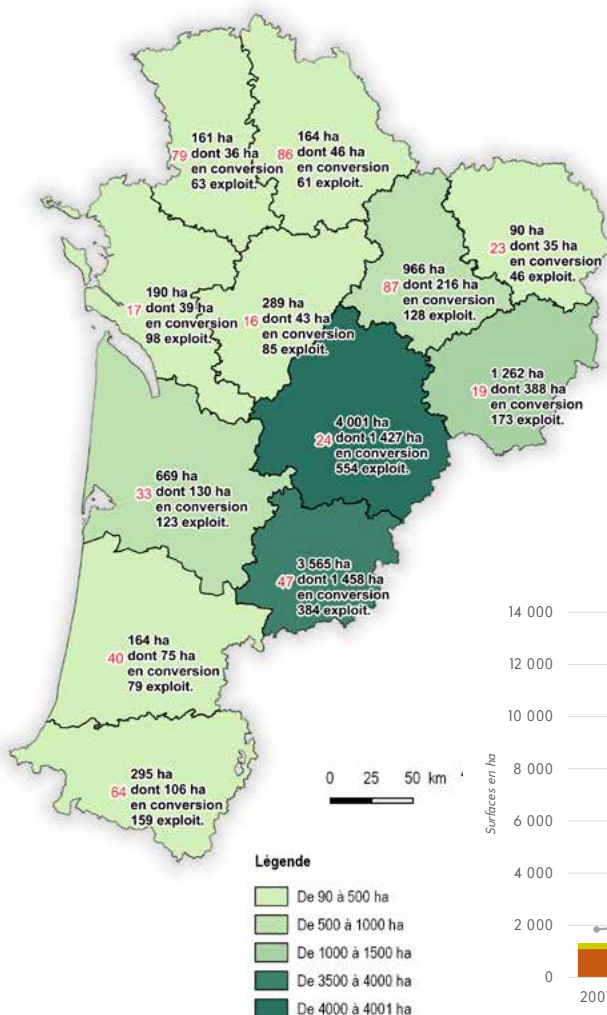
- 11 687 ha de vergers bio et en conversion

+11 % / 2019

- 1 953 exploitations

+10 % / 2019

30 % des vergers cultivés en Nouvelle-Aquitaine sont conduits en agriculture biologique.



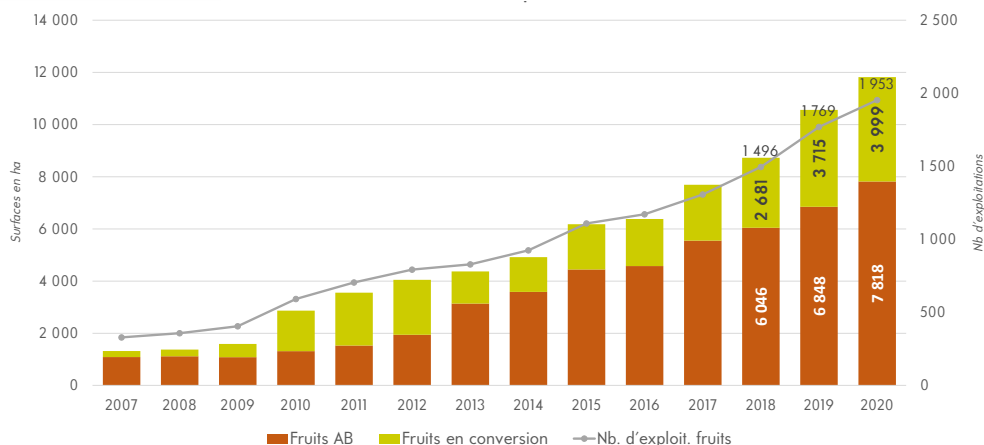
Fruits		
	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
24	10 %	33 %
47	9 %	31 %
19	9 %	11 %
87	4 %	8 %
33	2 %	6 %
64	2 %	3 %
16	1 %	2 %
40	1 %	1 %
17	1 %	2 %
23	1 %	1 %
86	0 %	1 %
79	0 %	1 %

Les chiffres en quelques mots

Trois départements ont au moins 9 % de leur SAU dédiée à l'arboriculture : la Dordogne (10 %), le Lot-et-Garonne (9 %) et la Corrèze (9 %).

La Dordogne et le Lot-et-Garonne concentrent plus de 60 % de la surface arboricole de la région. Ces départements comptabilisent chacun plus de 3 500 ha de vergers. Ils sont suivis de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en fruits bio et en conversion, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



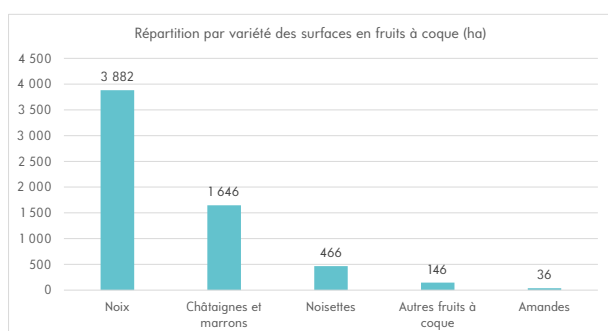
Faits marquants

Des vergers différents

- Les vergers corréziens et haut-viennois sont orientés vers la production de pommes et de châtaignes.
- La Dordogne est tournée vers la production de fruits à coque.
- Le Lot-et-Garonne est tourné vers sur la production de prunes d'Ente (vergers à haute densité, taillés au lamier). Les producteurs de pruneaux segmentent souvent leur production pour l'adapter au mieux à la demande du marché : bio, HVE, baby food... Il n'est donc pas rare d'observer une mixité bio/non bio sur les exploitations du département.
- La vallée de l'Adour est marquée par la forte présence du kiwi dont les conversions se poursuivent. Le kiwi bio est également présent dans la vallée de la Dordogne et dans une moindre mesure dans les vallées du Lot et de la Garonne.

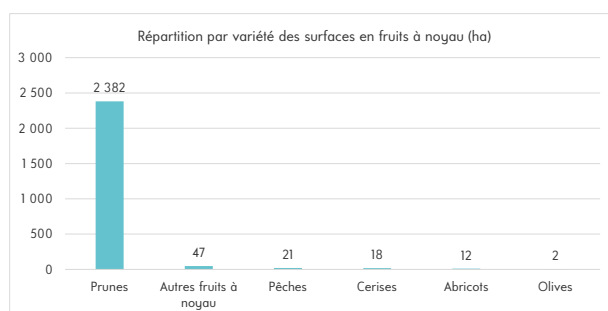
Production de fruits à coques

La filière fruits à coque se diversifie avec une augmentation des surfaces engagées en bio en amandiers et noisetiers.



Production de fruits à noyaux

En dehors de la prune d'Ente (pruneau d'Agen), il y a peu de développement de ces filières dans le Sud-Ouest alors qu'il y aurait de la demande, en particulier en pêche et en abricot. En effet, ces arbres sensibles aux maladies cryptogamiques et à floraison précoce sont très pénalisés par les conditions pédoclimatiques océaniques du Sud-Ouest.



Production de fruits rouges

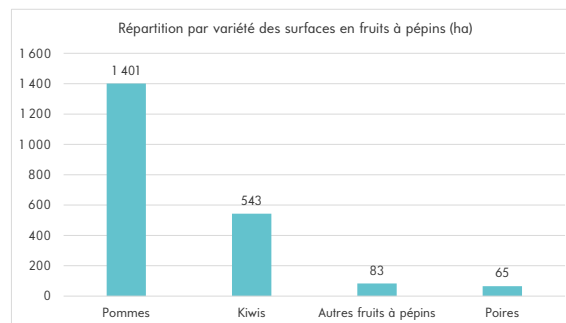
Les fruits rouges bio représentent moins de 220 ha, soit 0,07 % des surfaces bio régionales. Cependant depuis dix ans, ces productions ne cessent de se développer, notamment les surfaces de fraises et de myrtilles. La filière fruits rouges reste à développer en bio car l'aval est demandeur.

Bien qu'il existe un potentiel de production, le risque technique est encore important et les contraintes sont nombreuses vis-à-vis de la bio : conduite, gestion de la rotation, choix variétal et mixité. Le principal frein à la conversion pour les producteurs de fraises est le retour au sol.

Production de fruits à pépin

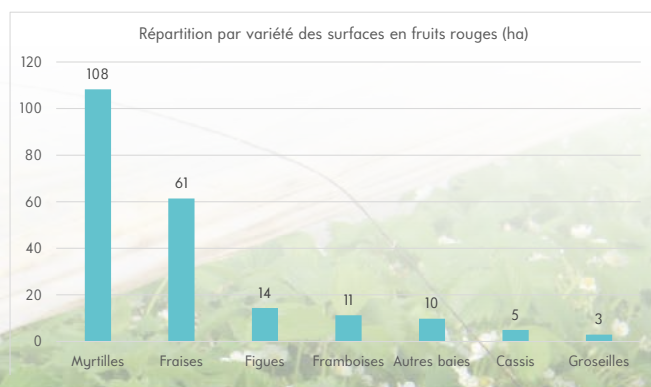
La production de pommes bio a beaucoup augmenté ces dernières années. Des producteurs de l'ex-Limousin ont converti la Golden en bio, challenge technique notable du fait de la difficulté à maîtriser la tavelure sur cette variété. Les méthodes de conservation des pommes post-récolte se développent et se testent en coopérative et chez les producteurs (thermothérapie, équipements d'atmosphère contrôlée...).

On note aussi une augmentation des surfaces en kiwi bio (+35 % entre 2018 et 2019 et +16 % entre 2019 et 2020).



Par ailleurs, il y aurait de la demande pour de la poire bio du Sud-Ouest. Si la maîtrise du psylle du poirier s'est améliorée en AB, le potentiel de production de poires certifiées AB nécessitera la reconstruction d'un verger densifié avec des variétés tolérantes au feu bactérien et à la tavelure. Cette stratégie est en cours d'élaboration par des opérateurs économiques.

En conclusion, si les itinéraires techniques sont de plus en plus précis et permettent d'atteindre les potentiels de production, il existe néanmoins encore des impasses majeures sur certains ravageurs tels l'hoplocampe en prunier, le balanin de la noisette, la mouche du brou en noyer et l'anthronome en pommier. Pour ces ravageurs, des solutions techniques plus efficaces sont encore à trouver afin d'assurer durablement les potentiels de production.



FRUITS BIO

REGROUPEMENT : FRUITS FRAIS,
FRUITS SECS ET PETITS FRUITS

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les fruits bio regroupent les fruits frais, les fruits secs et les petits fruits.



Bilan du marché 2020

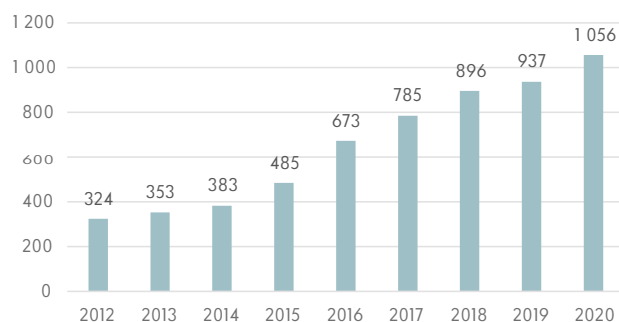
Les ventes de fruits ont passé le milliard d'euros en 2020 avec une croissance annuelle plus dynamique qu'en 2019 (+13 %).

Le marché des fruits bio a été fortement tiré par la crise de la COVID avec un pic de consommation au moment des phases de confinements.

Les fruits et légumes frais occupent 17 % des ventes de produits biologiques, et sont la 2^{ème} famille de produits bio les plus consommés derrière les produits d'épicerie (31 %).

En 2020, 10 % des ventes de fruits et légumes sont bio avec d'une part une augmentation de la taille de la clientèle et d'autre part une augmentation des quantités achetées par ménage.

Marché des fruits bio (millions d'€)

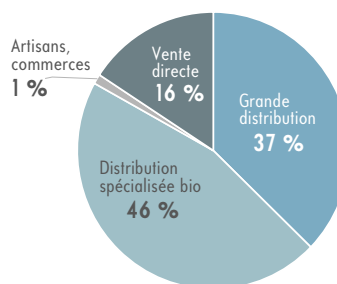


La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente de celle constatée généralement pour les produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. À l'inverse, le poids de la grande distribution est inférieur. Cette

répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes sont réalisées en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité, ce qui a pu freiner le développement du bio.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et pour s'assurer une meilleure rémunération.

Répartition des ventes par circuit de distribution



Concernant les produits transformés, le marché des jus de fruits s'élève à 377 millions d'euros avec une consommation stable par rapport à l'année précédente.

En grande distribution, on note une augmentation importante des ventes de conserves de fruits et de l'alimentation infantile. Ils ont notamment bénéficié de l'engouement généralisé pour les surgelés en 2020, lié à leur conservation de longue durée.

Perspectives 2021



Consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

- Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio.
- Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.
- 1 français sur 3 consomme des jus de fruits bio.
- 80 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.
- 36 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits secs.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et légumes s'améliore, la 1^{ère} inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la 1^{ère} raison de consommation des fruits et légumes bio.

En tant que premier produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés, etc. La progression du marché est majoritairement due à une augmentation des quantités et des dépenses par ménage. 59 % des consommateurs de produits bio ont l'intention d'augmenter leur consommation de fruits et légumes. On tend vers une consommation fidèle et quasi-exclusive en fruits et légumes bio.

Une étude Interfel 2017 montre que le marché est concentré sur des gros acheteurs. 20 % de la clientèle réaliserait 78 % des volumes.

Les projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs

La conjoncture économique

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs.
- Les fruits frais sont les premiers produits bio recherchés en restauration collective ! Les produits les plus demandés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

Les besoins de la filière

La filière fruit est dynamique, particulièrement sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion notamment en prune d'entente, noix, pomme et châtaigne.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation
- Transmission et maintien des exploitations en AB
- Encadrement technique
- Contractualisation et valorisation de la production
- Diversification des débouchés

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges et en fruits à noyau (pêches/abricots) est de plus en plus importante.

Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.
- Bonne connaissance des contraintes techniques liées à la production par les opérateurs économiques de l'aval.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs :

Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Cabso, Cerno, Cofra, KSO, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Sud-Ouest Bio, Eifel, La SICA maraichère bordelaise, La Périgourdine, Pronadis, Terres du Sud...

Les transformateurs : Biolo'clock, Bioviver, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, D'un Terroir à l'autre, Elixir, La Famille Teulet, Favols/Naturgie, Fruit Gourmet, Lucien Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, Lou Prunel, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Robin des bio, Vitagermine, Vitamont, Belle Garonne...

Sources : Agence bio/AND International 2021 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/CSA 2020, Interfel/Panel Kantar, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer,

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Claude DAMINET
c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 39 45 50

Chambres d'agriculture - Séverine CHASTAING
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES POMICULTEURS BIO EN 2020

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source : Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Caractéristiques des exploitations enquêtées

- **Statut juridique** : 39 % des répondants sont installés en individuel. 23 % sont en EARL.
- Près de 90 % des répondants ont créé leur entreprise avant 2010 ; près de la moitié d'entre eux ont converti leur verger **après 2015**.
- 90 % des répondants sont situés en **milieu rural** et 10 % en zone périurbaine.

Caractéristiques des chefs d'exploitation

- 94 % des exploitants sont des **hommes**.
- 71 % des répondants sont **issus du milieu agricole**.
- Pour 45 % des répondants, le niveau d'étude correspond au BTS/ BAC +2.
- 55 % des répondants ont exercé une autre profession avant d'être chef d'exploitation.
- 77 % des répondants n'exercent pas une autre profession en parallèle.
- Main d'œuvre : sur 31 répondants, 29 % ont un salarié permanent spécialisé en arboriculture (chef de culture...)

Parcellaire

- **SAU totale** : plus de la moitié des répondants travaille sur une SAU de **moins de 50 ha.** (53 %)
- **SAU bio** : 87 % des répondants ont une SAU bio de **moins de 50 ha.**
- **SAU pommiers bio** : 84 % des répondants ont une SAU dédiée aux pommiers bio de **moins de 10 ha.**
- **Irrigation du verger** : 85 % des répondants ont une couverture en irrigation de 100 % de leur verger.



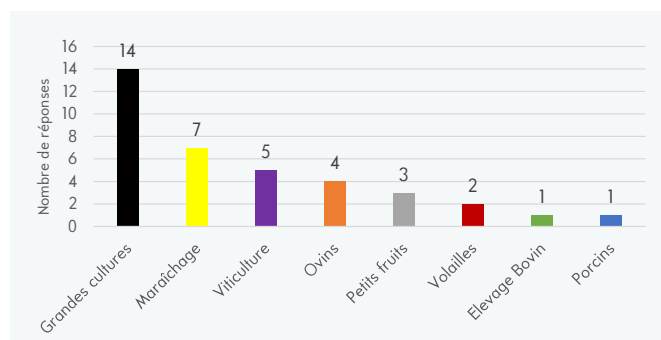
Objectif de cette enquête : avoir une photographie de l'état de la production, des performances économiques et des voies de commercialisation en production de pommes bio.

Cible de cette enquête : les agriculteurs de la région ayant un verger de pommiers bio (certifiés bio et en conversion) sur leur exploitation (pommes à couteau, pommes transfo : jus, compote, cidre...).

Taux de réponse : 31 répondants au total. En 2020, sont recensées 279 exploitations produisant des pommes (source Agence bio/ OC). Le taux de réponse est donc de 11 %.

Production

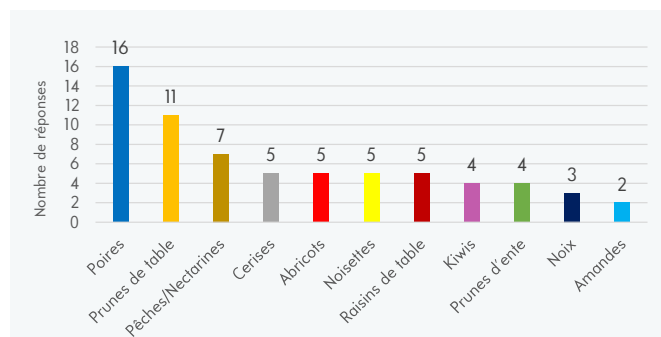
81 % des répondants ont d'autres productions sur l'exploitation



Mode de production

68 % des répondants ne produisent uniquement que des pommiers certifiés bio.

81 % des répondants produisent d'autres espèces fruitières



Pratiques sur les vergers

- 78 % des répondants disent avoir des difficultés à se fournir en plants de pommiers adaptés à l'agriculture biologique (tolérance aux maladies).
- 69 % des répondants cultivent au moins 5 variétés.
- Le problème technique le plus souvent indiqué est celui de la protection contre les ravageurs.

Couverts végétaux

- 41 % des répondants réalisent des couverts végétaux. Cette pratique leur permet de faire un réservoir de biodiversité, d'améliorer la structure du sol, de réaliser des engrais verts, de maintenir un enherbement permanent et de limiter la concurrence des adventices.
- Les répondants qui n'implantent pas de couverts végétaux n'ont pas le matériel pour le faire et manquent de temps.

Introduction d'animaux

- 27 % des répondants ont introduit des animaux (ou comptent le faire) dans leur verger de pommiers bio, notamment pour gérer l'enherbement du verger et faire de la prophylaxie.
- Ceux qui n'ont pas introduit d'animaux dans leur verger indiquent que ce n'est pas compatible avec leur organisation ou qu'ils n'ont pas d'animaux.

Stockage et conditionnement

- 77 % des répondants ne vendent pas leur production de pommes bio en « bord de verger ».
- 62 % des répondants ont leur propre **unité de stockage** (majoritairement en froid classique ou atmosphère contrôlée).
- 54 % des répondants ont leur propre **unité de conditionnement** : 88 % conditionnent dans des **caisses**.

Commercialisation et transformation

- 55 % des répondants commercialisent leurs pommes bio uniquement en filière **pommes à couteau**.
- 44 % des répondants transforment et commercialisent en **jus de pomme**.
- 89 % des répondants ne disposent pas d'un atelier de transformation et font appel à un tiers.
- Les modes de commercialisation sont principalement les coopératives, organisations de producteurs, puis les magasins spécialisés en bio, la vente à la ferme et les marchés.



Économie

Investissements hors foncier

- 84 % des répondants ont du matériel spécifique pour l'atelier de pommes bio, notamment pour travailler sur le rang, pour appliquer les traitements (avec pulvérisateur dédié au bio).

Aides spécifiques à l'AB

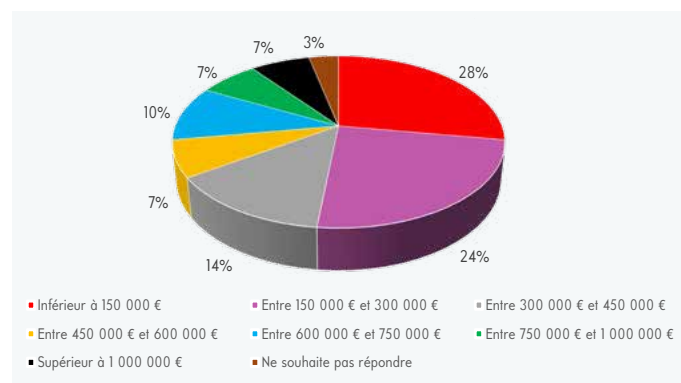
- 93 % des répondants perçoivent les aides spécifiques à l'AB (plusieurs réponses possibles) : aide au maintien et aide à la conversion.

Autres aides

- 36 % des répondants perçoivent d'autres aides : aides couplées, découplées, MAEC (hors bio).

Chiffre d'affaires

- 52 % des répondants ont un chiffre d'affaires total inférieur à 300 000 €.



Revenu des exploitants

- Le prélèvement mensuel sur l'exploitation pour leur vie personnelle est très variable. 39 % prélèvent entre 1 000 € et 2 000 € par mois.
- 61 % disent ne pas percevoir de revenus extérieurs à l'exploitation.



LÉGUMES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.



La production

Sources : données Agence BIO / OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en légumes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

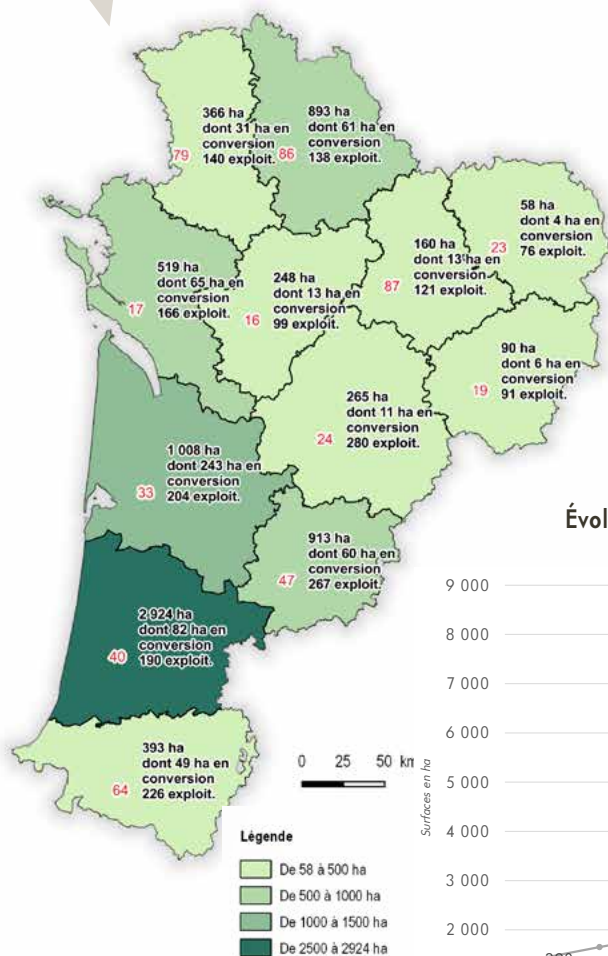
- 7 837 ha en bio et conversion fin 2020

+40 % / 2019

- 1 998 exploitations

+10 % / 2019

19 % des surfaces cultivées en légumes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Légumes frais

	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
40	20 %	37 %
33	3 %	13 %
17	3 %	7 %
64	2 %	5 %
47	2 %	12 %
86	2 %	11 %
16	1 %	3 %
79	1 %	5 %
24	1 %	3 %
19	1 %	1 %
87	1 %	2 %
23	0 %	1 %

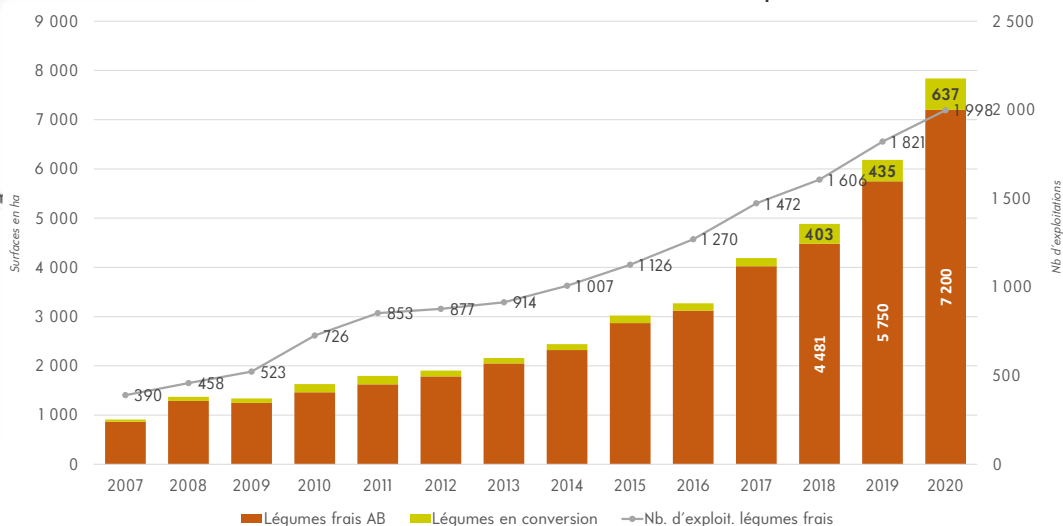
Les chiffres en quelques mots

Le département des Landes produit à lui seul 37 % des légumes bio de Nouvelle-Aquitaine. Ceci inclut la production de maïs doux qui est majoritairement localisée sur ce département.

On peut noter que les légumes de plein champ sont introduits dans les rotations des grandes cultures et représentent donc des surfaces importantes. Les producteurs mettent en place ces cultures en lien avec leur collecteur qui établit des plans de production. En 2021, la production en maïs doux a rejoint la demande.

La Gironde, le Lot-et-Garonne et la Vienne représentent respectivement 13 %, 12 % et 11 % des surfaces de légumes de Nouvelle-Aquitaine.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en légumes frais bio et en conversion, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Focus sur les conditions climatiques

Les conditions climatiques de 2020 ont été en dents de scie en alternant chaleur, pluie, grêle et inondation par endroit. L'année s'est caractérisée par un printemps favorable, un été retardé et limité en production et des cultures de garde qui se sont plutôt bien passées. Mais le fait le plus marquant est le manque de lisibilité en raison d'une météo très changeante.

Focus sanitaire

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine : un printemps précoce plutôt favorable aux cultures. Puis des changements de températures brusques et des aléas climatiques importants ont été préjudiciables aux cultures.

- En tomate, le mildiou a été une problématique majeure avec les alternances de températures, les ambiances humides.
- *Botrytis cinerea* a causé d'important dégâts dus aux variations de températures et d'humidité et une gestion compliquée des ouvertures et fermetures des abris.
- *Tuta absoluta* reste un ravageur important même si la confusion sexuelle limite la pression de ce ravageur.
- La punaise a confirmé sa présence mais les dégâts observés restent limités.
- Une forte pression des pucerons et aleurodes sont observées sous serres et tunnels.
- De nombreux cas de verticilliose ont été observés sur les aubergines.
- **Vigilance quant à l'apparition du Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV)** qui n'était pas présent en France en 2019. Les premiers cas sont apparus en février 2020 en Bretagne. Signalé dans certains pays européens, il reste primordial de suivre l'ensemble des mesures prophylactiques et d'être vigilant sur l'achat de plants et semences. Ce virus, hautement contagieux, peut causer des pertes importantes pour la tomate et le poivron/piment. Il n'existe aucun moyen de lutte curatif chimique ou biologique pour lutter contre ce virus. Un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, publié le 13 mars 2020 au Journal Officiel, fixe à l'échelle nationale les mesures obligatoires de prévention, de surveillance et de lutte contre le virus pour les professionnels.
- Pour le céleri, on peut noter la présence de la jaunisse de l'Aster (Aster yellows), maladie causée par un organisme de la famille des phytoplasmes souvent présent dans les parcelles mais qui restait discret depuis quelques années. Des dégâts de plus en plus importants ont été relevés.
- Autres cultures : les pucerons ont été présents tout au long de la saison avec une très forte pression.

Dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine

- Une pression parasitaire forte, particulièrement en puceron sur l'ensemble des cultures.
- Forte pression également des punaises du genre *Nezara* et *Lygus*.
- Sur aubergine, l'altise *Epitrix hirtipennis*, présente depuis quelques années dans le Sud-Est, a été identifiée en 2020 sur une parcelle d'aubergine en AB dans le Lot-et-Garonne. Originaires d'Amérique du Nord et Centrale, ces insectes perforent les feuilles, les fleurs et les fruits qui se décolorent au niveau de la pique. Le fruit est alors déclassé. Ils peuvent également être présents sur d'autres légumes de la famille des Solanacées.

Focus sur la réglementation

En juillet 2019, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) de l'INAO a adopté des dispositions pour encadrer en France le chauffage des serres pour la production des légumes d'été (tomates, concombres, courgettes, aubergines, poivrons) en agriculture biologique. Le chauffage des serres n'est possible que dans le respect des cycles naturels. Dans ce cadre, la commercialisation des tomates, courgettes, poivrons, aubergines et concombres, dont la production serait issue de serres chauffées, est interdite entre le 21 décembre et le 30 avril sur le territoire métropolitain. Par ailleurs, les producteurs sont soumis à l'obligation d'utiliser uniquement des énergies renouvelables (pour toutes les exploitations engagées en AB avant le 01/01/2020, cette obligation n'entrera en vigueur qu'au 01/01/2025). Ces obligations ne s'appliquent pas à la production de plants.

Perspectives

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations de petits ateliers tournés vers la culture diversifiée pour de la vente directe avec une prédominance de cultures paillées sans travail de sol. Orientation plus marquée vers une diversification supplémentaire de l'exploitation (arboriculture, poules, transformation...)
- A noter aussi des ateliers anciens diversifiés (plus de 10 ans) qui arrêtent les légumes diversifiés et se réorientent sur la production de légumes de plein champ destinés aux magasins bio spécialisés et magasins de producteurs, en limitant la mécanisation.

Dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations de petits ateliers diversifiées pour la vente directe.
- En Dordogne, il y a un engouement pour le légume de plein champ PC pour l'approvisionnement de la restauration collective, en partenariat avec une légumerie, sur le Bergeracois.
- Par ailleurs en Lot-et-Garonne, les volumes augmentent avec des constructions de serres multi-chapelles et des producteurs qui augmentent leurs surfaces de production pour le marché de gros.

Les légumes Plein Champ au Sud de la Nouvelle Aquitaine

- Forte concurrence européenne (notamment par rapport à l'Italie et l'Espagne) et inter-régionales.
- L'asperge blanche s'est bien développée dans les Landes (bassin historique) mais les coûts de production élevés, les aléas climatiques et des ravageurs, notamment le criocère de l'asperge (*Crioceris asparagi*), en font une culture à haut risque.
- Les cultures, comme la patate douce, sont en développement mais les débouchés en transformation restent limités et le frais est encore en développement.
- Forte concurrence pour la pomme de terre de la Nouvelle-Aquitaine par rapport aux régions du Nord, de la Bretagne et du Centre Val de Loire.
- L'offre et la demande restent dans un équilibre fragile et précaire qui peut s'inverser très rapidement au détriment des producteurs. La contractualisation et l'encadrement des volumes mis sur le marché par les opérateurs sont des garanties pour maintenir des prix rémunérateurs aux producteurs.



LÉGUMES BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les légumes bio regroupent les légumes frais et le maïs doux.



Bilan du marché 2020

En France les ventes de légumes ont passé le milliard d'euros en 2020 avec une croissance annuelle de 12 %. Cette croissance a été fortement tirée par la crise du COVID avec un pic de consommation au moment des phases de confinements.

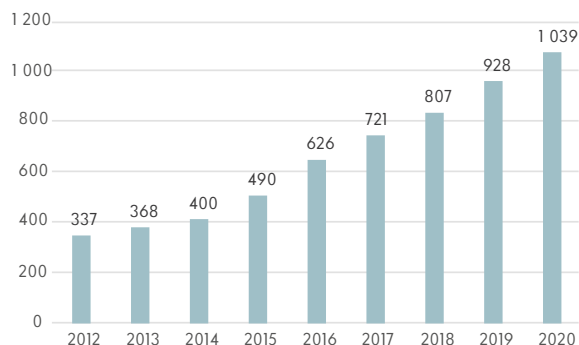
Les premières données 2021 montrent cependant un ralentissement de la consommation avec même une baisse par rapport à cette année 2020 atypique.

Près de 78 % des légumes bio consommés sont français avec des importations surtout en intersaison.

Les fruits et légumes frais occupent 17 % des ventes de produits biologiques, soit la 2ème famille de produits derrière les produits d'épicerie (31 %).

En 2020, 10 % des ventes de fruits et légumes sont bio avec, d'un côté, une augmentation de la taille de la clientèle et de l'autre une augmentation des quantités achetées par ménage.

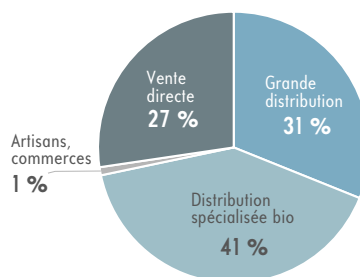
Marché des légumes bio (millions d'€)



La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente des autres produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse le poids de la grande distribution est inférieur aux autres produits bio. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. Même si de nouvelles initiatives arrivent, la majorité des ventes sont réalisées en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité ce qui a pu freiner le développement du bio.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Répartition des ventes de légumes par circuit de distribution



Concernant les produits transformés, on note une augmentation importante, en grande distribution, des ventes de conserves de légumes et des potages avec des croissances >20 %. Ils ont notamment bénéficié de l'engouement généralisé pour les surgelés en 2020, lié à leur conservation de longue durée.

Perspectives 2021



La consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

- Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio
- Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.
- 80 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.
- La consommation de légumes frais bio a tendance à augmenter à partir de 35 ans.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et légumes s'améliorent, la 1^{ère} inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la 1^{ère} raison de consommation des fruits et légumes bio.

En tant que 1^{er} produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés etc. La progression du marché est majoritairement due à une augmentation des quantités et des dépenses par ménage. 59 % des consommateurs de produits bio ont l'intention d'augmenter leur consommation de fruits et légumes. On tend vers une consommation fidèle et quasi-exclusive en fruits et légumes bio.

Une étude Interfel 2017 montre que le marché est concentré sur de gros acheteurs. 20 % de la clientèle réaliserait 78 % des volumes.

Les projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs
- Création de contrats types producteurs/expéditeurs ou producteurs/transformateurs

La conjoncture économique

Une filière structurée en Nouvelle-Aquitaine

- L'un des atouts du marché bio est la diversité des circuits de distribution.
- La région Nouvelle-Aquitaine est marquée par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio qui structurent la filière légumes frais et accompagnent les producteurs.
- Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

Les besoins de la filière en frais

La production de légumes bio se développe rapidement sur les dernières années, que ce soit en région ou au niveau national. Les opérateurs légumes réalisent un travail de planification qui permet d'identifier leurs besoins en fonction des espèces et d'éviter les pics de production en pleine campagne. Il est donc important de les contacter en amont de la mise en culture.

Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation.
- Transmission et maintien des exploitations en AB.
- Encadrement technique.

- Planification, contractualisation et valorisation de la production.
- Anticiper les pics de productions et diversifier les débouchés.

Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps.
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées.
- Valorisation des écarts de tri.



LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les groupements de producteurs et distributeurs : Biogaronne, Bio Pays-Landais, Eifel, Euralis, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Pronadis, Terres du Sud, Sud-Ouest Bio, La Sica Maraîchère Bordelaise, Les Fermes Larrère...

Les transformateurs : Biolo'clock, Bioviver, Danival, Elixir, Famille Teulet, Favols, Georgelin, GP4G, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Vitagermine, Vitamont, Belle Garonne, Robin des bio.

Sources : Agence bio/AND International 2021 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/CSA 2020, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Stéphanie GAZEAU
stephanie.maraichage@mab16.com - 06 75 12 58 98

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 63 69 93

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

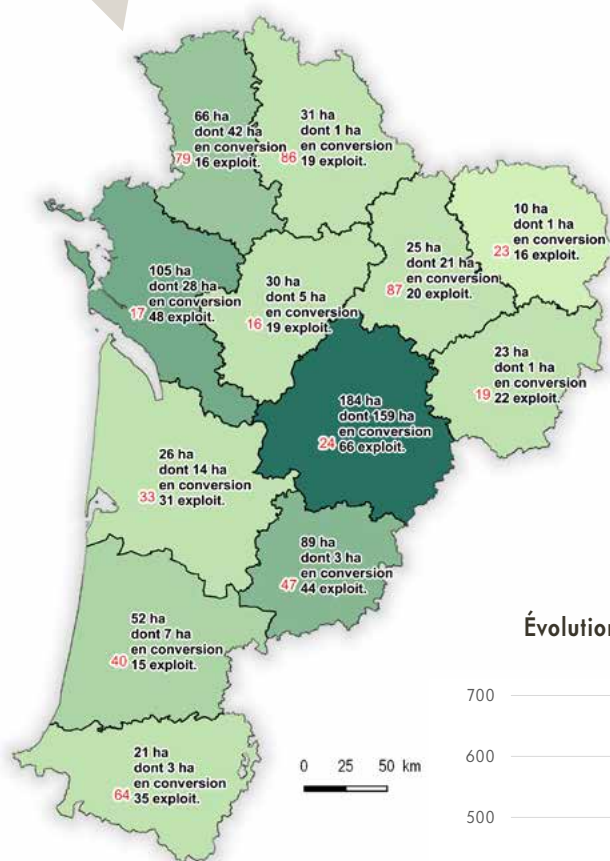


La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 662 ha bio et en conversion fin 2020
→ **+19 % / 2019**
- 351 exploitations



Légende

- De 9.7 à 20.0 ha
- De 20.0 à 40.0 ha
- De 40.0 à 60.0 ha
- De 60.0 à 80.0 ha
- De 80.0 à 100.0 ha
- De 100.0 à 120.0 ha
- De 180.0 à 183.5 ha

Les chiffres en quelques mots

La Dordogne produit 28 % des PPAM bio de la Nouvelle-Aquitaine, suivie de la Charente-Maritime (17 %), du Lot-et-Garonne (13 %), des Deux-Sèvres (10 %) et des Landes (8 %).

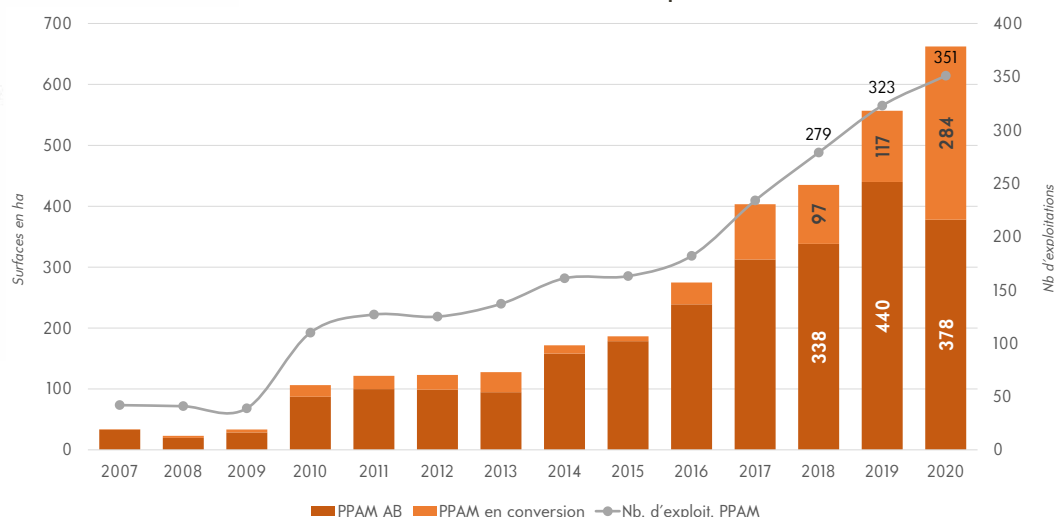
Cas de la cueillette de plantes sauvages :

Cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres surfaces sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

PPAM		
	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
24	0 %	28 %
17	1 %	16 %
47	0 %	13 %
79	0 %	10 %
40	0 %	8 %
86	0 %	5 %
16	0 %	5 %
33	0 %	4 %
87	0 %	4 %
19	0 %	3 %
64	0 %	3 %
23	0 %	1 %

La production de PPAM est caractérisée par une grande diversité d'espèces qui sont cultivées sur de petites surfaces dans la plupart des cas. Sept espèces représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en PPAM bio et en conversion, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

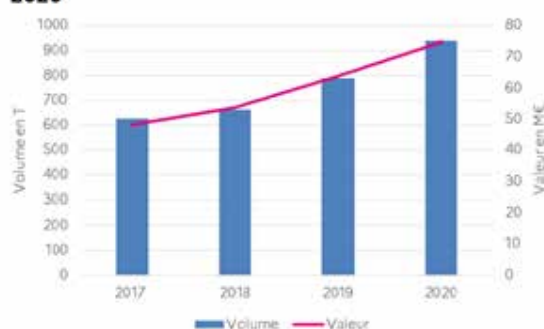
Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rend difficile l'analyse fine du marché.

Perspectives 2021

La consommation

En France, les **infusions** biologiques sont très majoritairement commercialisées dans la grande distribution et leur part est grandissante. Leurs ventes correspondent à 75 millions d'euros et 936 tonnes en 2020. Depuis 2017, elles sont en constante augmentation (+ 49 % en volume et + 55 % en valeur en quatre ans). De plus, la part des infusions bio par rapport à l'ensemble des infusions commercialisées est en augmentation. En valeur, elle est passée de 31 % en 2017 à 42 % en 2020. En volume, elle représentait 21 % des ventes globales en 2017 et 31 % en 2020. On rappelle que dans ce secteur d'activité la part de la production nationale est très faible, y compris pour les espèces cultivées en France (tilleul, menthe, verveine...).

Ventes d'infusions bio en GMS en France de 2017 à 2020



Source : données IRI

Malgré la tendance à la baisse des ventes des **huiles essentielles** globales en pharmacie et parapharmacie, le chiffre d'affaires pour les produits bio ne cesse d'augmenter depuis 2015 (63,6 millions d'euros en 2019, soit une augmentation de 92 % en cinq ans). Le marché des huiles essentielles biologiques représente ainsi 37 % du marché global en 2019.

Concernant le secteur de la cosmétique, le chiffre d'affaires en France a augmenté de 18,7 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 757 millions d'euros et serait estimé à plus de 900 millions en 2019. Ainsi les produits bio et naturels représentent 6,4 % des ventes en valeur globale de la cosmétique. Les magasins bio, qui enregistrent 38 % des ventes, sont les premiers distributeurs de cosmétiques bio devant les pharmacies et parapharmacies (33 % des ventes) et la GMS (7 %).

Sources : FranceAgriMer, enquête des besoins des opérateurs régionaux PPAM 2021, Commission PPAM d'INTERBIO NA

Les projets et dynamiques en cours

- Structurations de filières régionales : réalisation d'investissements importants au sein d'un groupement de producteurs de PPAM bio de Charente-Maritime d'une part et d'acteurs de la filière de stévia bio dans le sud de la région d'autre part.
- Projet sur la feuille de vigne rouge (en lien avec la filière viticole) et le houblon (filrière brassicole).
- Émergence de projets de production de PPAM bio en région.

La conjoncture économique

Malgré des croissances significatives des ventes nationales de produits à base de plantes bio, la France importe davantage de plantes sèches en l'état qu'elle en exporte. Tout d'abord car de multiples plantes médicinales ne peuvent être cultivées en France ; ensuite, car plusieurs pays ont fortement développé leurs productions mettant sur le marché d'importants volumes à des prix très compétitifs. Enfin, la production française ne permet pas de couvrir l'intégralité de la demande du secteur aval fortement développé en France.

Au plan régional, une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables a été réalisée en 2021 auprès de 14 entreprises utilisatrices de Nouvelle-Aquitaine. Elle a confirmé des besoins importants et hétérogènes atteignant 124 tonnes. Les volumes recherchés s'échelonnent de 700 kg à 40 tonnes et concernent des plantes aromatiques à 70 %, dont très majoritairement des plantes sèches. La demande en frais concerne 26,6 tonnes. Une quarantaine de variétés de plantes sont recherchées : les trois les plus citées sont le fenouil, la prêle et l'ortie. Sept représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Organisations de producteurs : BIOLOPAM

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Biolo'clock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, La Panacée des Plantes, les Jardins de Sainte Hildegarde...

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hoppen (houblon)...

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nastasia MERCERON
nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr - 07 71 26 46 11

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 31 79 74

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





VITICULTURE

La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

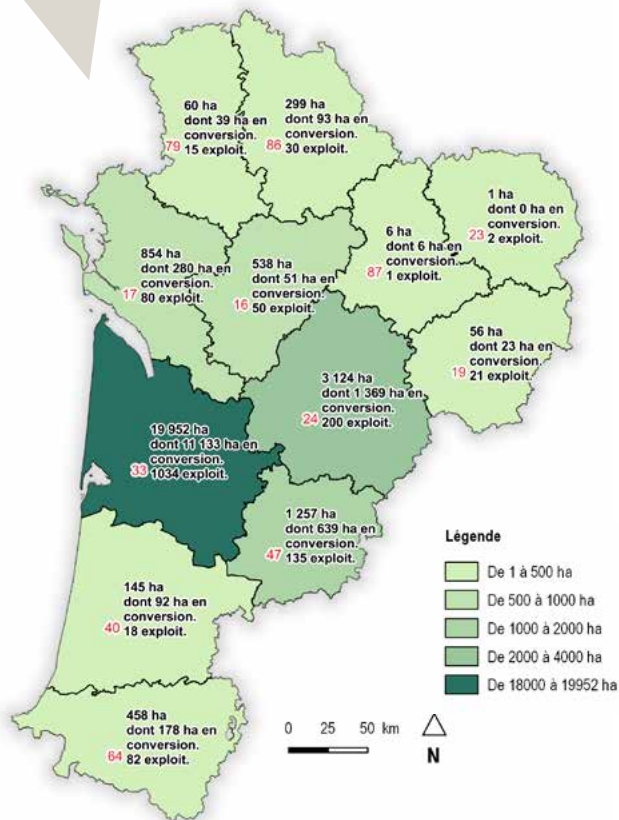
Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- Près de 26 751 ha en bio et conversion fin 2020

+35 % / 2019

- 1 668 exploitations

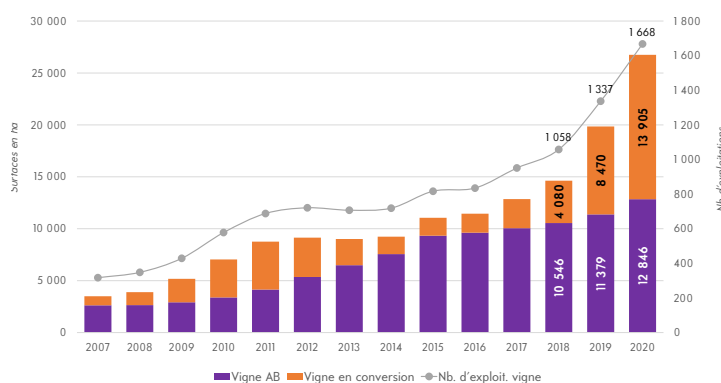
12 % des vignes en Nouvelle-Aquitaine sont conduites en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

- La Gironde comptabilise près de 20 000 ha de vignes bio.
- Le vignoble bordelais représente 75 % du vignoble bio néo-aquitain.
- La Dordogne comptabilise plus de 3 000 ha de vignes bio.
- Le vignoble bergeracois représente 12 % du vignoble bio néo-aquitain.
- À noter que 40 % des surfaces d'Irouléguy sont labellisées.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en vigne bio et en conversion de 2007 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



- Plusieurs épisodes de **grêle** en avril et mai (du nord au sud de la région) puis en juin et août (moitié nord). Les dégâts sont variables mais localement, des destructions totales des organes herbacés ont été enregistrées.
- Un été **chaud et sec** ayant pu entraîner des blocages de maturité et, sur certains terroirs, des pertes de volume.

Focus sanitaire

- Par rapport à 2019, la pression mildiou est plus importante. Les observations rapportent des dégâts faibles à modérés mais ponctuellement des pertes totales de récolte au nord de la région et un état sanitaire correct au sud.
- La pression des vers de grappes est identique à celle de 2019. Le nord de la région est confronté à des pressions localement très importantes dont l'impact est limité grâce aux conditions climatiques de la première quinzaine de septembre.
- La pression des cicadelles vertes est également élevée du nord au sud. (source : BSV)

Perspectives

2021 est encore un millésime difficile sur le plan climatique : un épisode de gel important le 7-8 avril a été suivi de quelques nuits supplémentaires (les 13, 17, 19/04).

Le mois de mai a été frais et pluvieux, suivi par une hausse des températures et de fortes pluies en juin qui ont entraîné une situation sanitaire très difficile à contenir. Des pertes de récoltes sont d'ores et déjà à craindre.

Faits marquants

Focus sur les conditions climatiques

- Le millésime 2020 est précoce (15 jours à 3 semaines d'avance pour les vendanges, du nord au sud de la région).
- D'octobre 2019 à septembre 2020, les températures moyennes sont supérieures à la « normale » (moyenne des 14 dernières années).

Sur toute la région, la pluviométrie est en « dents de scie » : automne excédentaire, hiver déficitaire, printemps excédentaire, été déficitaire (juillet-août).

Des accidents climatiques sont enregistrés tout au long de la saison :

- Quelques dégâts de **gel** (nuit du 26 au 27/03) dans la moitié nord de la région, plutôt localisés sur des zones gélives et bas-fonds.

Bilan du marché 2019

La valeur des ventes de vin bio en France a atteint les 1 338 millions d'euros en 2020 (stade sortie chai), ce qui représente une croissance de 6% par rapport à 2019. Au stade de détail pour le marché des ménages, cette croissance est de 13 %, le marché du vin bio poursuit donc une croissance dynamique, et ce malgré l'année 2020 marquée par un bouleversement des habitudes de consommation des français.

Auprès des ménages, près de la moitié des ventes s'est effectuée en vente directe (45 %), cette donnée reste stable depuis 2019. La part, en valeur, de vin bio vendu dans le secteur « artisans, commerçants » a augmenté, grâce à une bonne activité du secteur caviste. Seules 11 % des ventes en valeur de vin bio sont réalisées en magasin spécialisé bio : le consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin, la distribution spécialisée n'est pas le circuit le plus plébiscité. En grande distribution, on constate une

progression de 7 % en volume et de 5 % en valeur des ventes de vin bio entre 2019 et 2020. On observe la mise en rayon de gammes plus nombreuses et plus diversifiées dans ce secteur (+15 % du nombre de références 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2020). La vente en RHD a connu un recul d'environ 9 %. Les vins bio ont également augmenté leur part de marché sur l'ensemble des vins tranquilles, passant de 4,7 % à 5,4 % de 2019 à 2020. En GD, la vente de vins bio issus des AOC girondines représente 28 % des volumes de vin bio.

À noter qu'en France, fin 2020, 99 % des vins et autres boissons alcoolisées bio consommés sont d'origine française, il y a très peu d'importation de vin bio. Les vins bio constituent plus de la moitié de la valeur exportée bio française et 42 % des volumes de vin bio produits par le pays ont été exportés.

Perspectives 2021

La consommation

Selon le Baromètre SoWine/Dynata 2021, le vin bio est entré dans les habitudes de consommation des français. En 2020, 67 % des consommateurs de vin cherchaient la mention AB sur une étiquette de vin. Cela se vérifie particulièrement chez les jeunes de moins de 25 ans, 71 % des enquêtés recherchent cette mention sur une étiquette. Un tiers des consommateurs de vin achète du vin bio régulièrement, et la proportion de consommateurs n'achetant jamais de vin bio a baissé pour atteindre 21 %, le vin bio recrute donc de nouveaux acheteurs. Le consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin et seulement 15 % des consommateurs bio achètent du vin bio. Par ailleurs, 49 % des acheteurs de vin bio sont motivés par l'aspect environnemental quand ils font leur achat, et 57 % d'entre eux sont prêts à payer plus cher pour un vin bio.

La conjoncture économique

Le marché du vin bio est porteur et favorise les fortes vagues de conversion observées en 2019 et qui se poursuivent jusqu'en 2021. La valorisation des vins bio est positive et a été peu impactée par la crise de 2020. En région, un suivi des prix basés sur les cours du vrac de Bordeaux rouge bio est possible. La filière régionale a la volonté de structurer le vrac bio afin d'anticiper l'arrivée de volumes supplémentaires dans les prochaines années.

- Assurer une adéquation entre la production et la demande d'un marché en pleine expansion ;
- Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs ;
- Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai ;
- Structurer de nouveaux circuits de distribution.

Sources : Baromètre Agence Bio/AND-I, 2021 – Conjoncture Agence Bio, mars 2021 – Panels IRI 2021 – Baromètre SoWine/Dynata 2021 – commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, 2021 – CIVB, 2021

Les projets et dynamiques en cours

En Nouvelle-Aquitaine, la filière viti-vinicole bio est très dynamique et regroupe de nombreux acteurs portant des stratégies individuelles variées. Ces opérateurs économiques sont accompagnés de la vigne au verre par des structures sur les actions suivantes :

- Accompagnement individuel bio à la vigne et au chai, suivi réglementation, R&D.
- Création d'un réseau des conseillers viticoles Bio de Nouvelle-Aquitaine.
- Organisation de formations, publications et promotion du vin bio néo-aquitain.
- Création de groupes de discussion avec le négoce sur le vrac bio en prévision de nouveaux volumes certifiés.
- Accompagnement de la forte dynamique de conversion des caves coopératives.
- Accompagnement à la diversification des circuits de commercialisation.
- Poursuite de l'analyse des coûts de production des vins bio.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

La majorité du vin Bio mise sur le marché est produite par des vignerons indépendants.

En parallèle, de nombreuses caves coopératives et de négoce produisant et commercialisant du bio sont présentes sur le territoire néo-aquitain : Bordeaux Families, Vignerons de Buzet, VLDC, Cave de Branceilles, Cave de Brossac, Les Coteaux d'Albret, Cave de Crouseilles, Vignerons des Coteaux de Céou, Cave d'Irouléguy, la Cave de Mézin, Terres de Vignerons, Cave de Rauzan, SCA UNIVITIS, Vignerons de Tutiac, Cave du Marmandais, SAS Amanieux, Ampelidæ, Châteaux Domaines et Millelimes, Ocellia, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Sylvain FRIES
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Chambres d'agriculture - Stéphanie FLORES
s.flores@gironde.chambagri.fr - 05 55 86 21 95 - 07 63 45 23 42

Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine - Gwennelle LE GUILLOU
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Alice LUISI
a.luisi@nouvelle-aquitaine.com - 06 61 91 63 82

PRODUCTIONS ANIMALES EN 2020

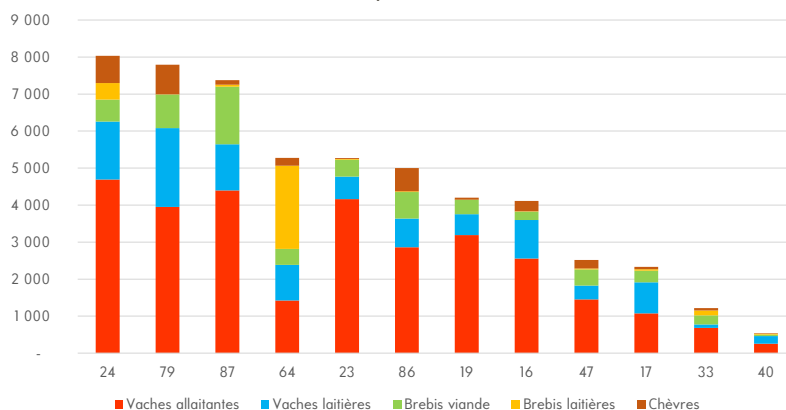
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture

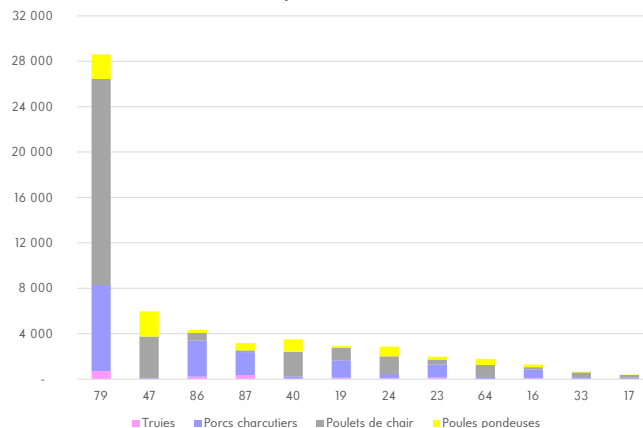


Répartition des cheptels bio par département en Nouvelle-Aquitaine en 2020

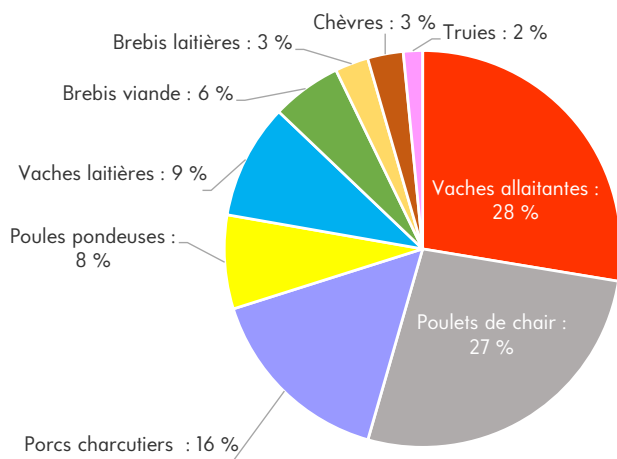
Cheptel herbivore bio en Nouvelle-Aquitaine
(en équivalent UGB)



Cheptel monogastrique bio en Nouvelle-Aquitaine
(en équivalent UGB)

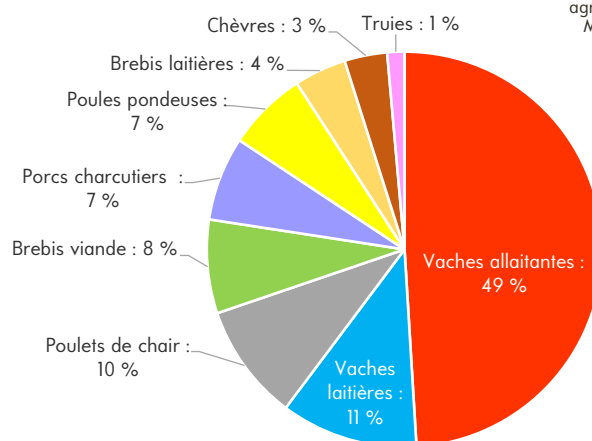


Cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020 (en équivalent UGB)



Cheptel total en Nouvelle-Aquitaine en 2020 (tout mode de production confondu) (en équivalent UGB)

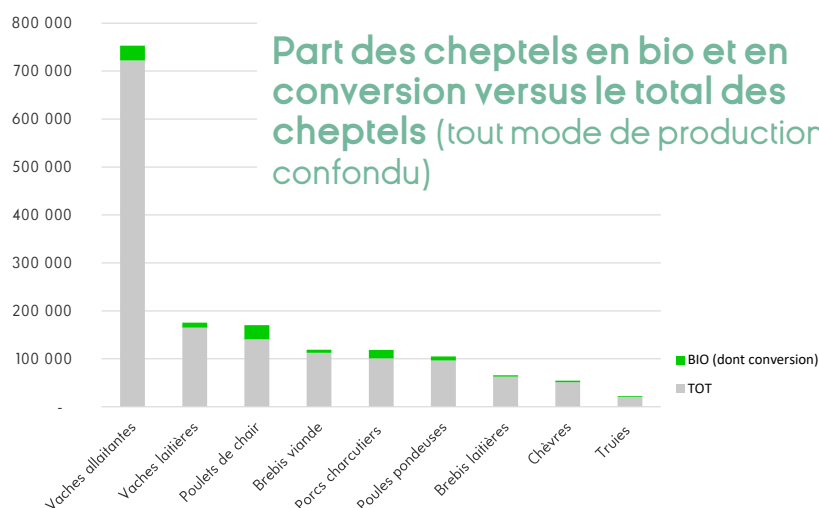
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle Mémento 2020



En bio comme en conventionnel, l'élevage bovin allaitant est dominant.

En revanche, nous observons que les élevages de volailles de chair occupent une place importante en bio.

Part des cheptels en bio et en conversion versus le total des cheptels (tout mode de production confondu)



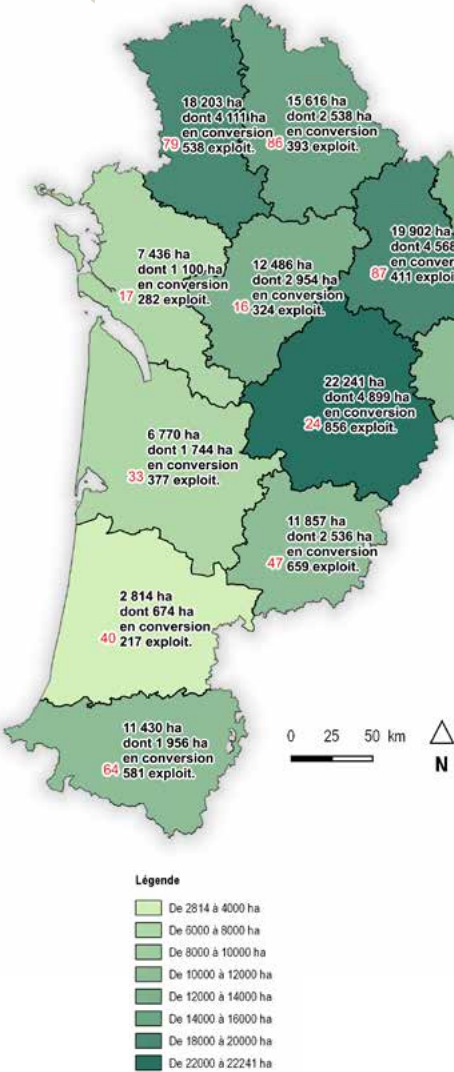
Des productions animales impliquant des surfaces fourragères importantes

Les surfaces fourragères regroupent les surfaces toujours en herbe (STH), les prairies, les fourrages annuels (pour les troupeaux)

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces fourragères bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 153 718 ha en bio et conversion fin 2020
 - +9 % / 2019
- 5 160 exploitations
- 7 % des surfaces fourragères cultivées en Nouvelle-Aquitaine sont en conduites en agriculture biologique.



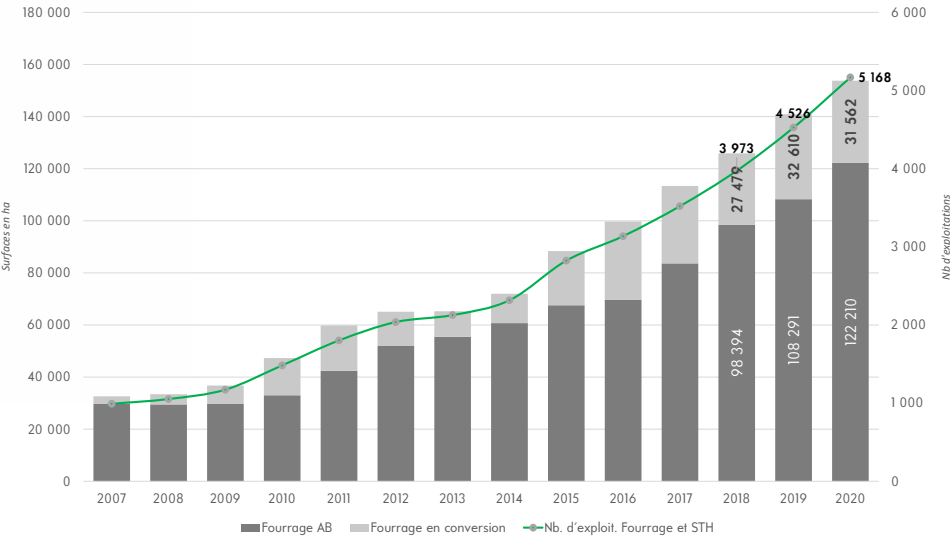
Les chiffres en quelques mots

Les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine ont au minimum de quasi 20 % de leur SAU départementale consacrée aux surfaces fourragères. Pour six d'entre eux, cette part dépasse 50 % : la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne, les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne et la Charente.

Quatre départements concentrent 50 % des surfaces fourragères bio de la région : la Dordogne, la Haute-Vienne, le Deux-Sèvres et la Vienne.

Surfaces fourragères		
	Poids des surfaces dans la SAU du département	Poids des surfaces dans la SAU régionale
19	80 %	7 %
23	79 %	9 %
87	72 %	13 %
64	68 %	7 %
24	57 %	14 %
16	51 %	8 %
79	45 %	12 %
17	39 %	5 %
86	38 %	10 %
47	30 %	8 %
33	19 %	4 %
40	19 %	2 %

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces fourragères bio et en conversion, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Faits marquants

Les stocks fourragers ont été réalisés au printemps (sécheresse estivale par la suite). La distribution des fourrages a démarré tôt dans certains secteurs, dès l'été, ce qui a mis à mal l'autonomie fourragère de certaines fermes. Ces phénomènes météorologiques sont amenés à se multiplier dans les années à venir et vont demander des adaptations aux producteurs (conduite des cultures, adaptations variétales, stockage...).

BOVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 36 118 vaches allaitantes bio et un conversion
+6 % / 2019
 - 932 exploitations
- 4 % des vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.**

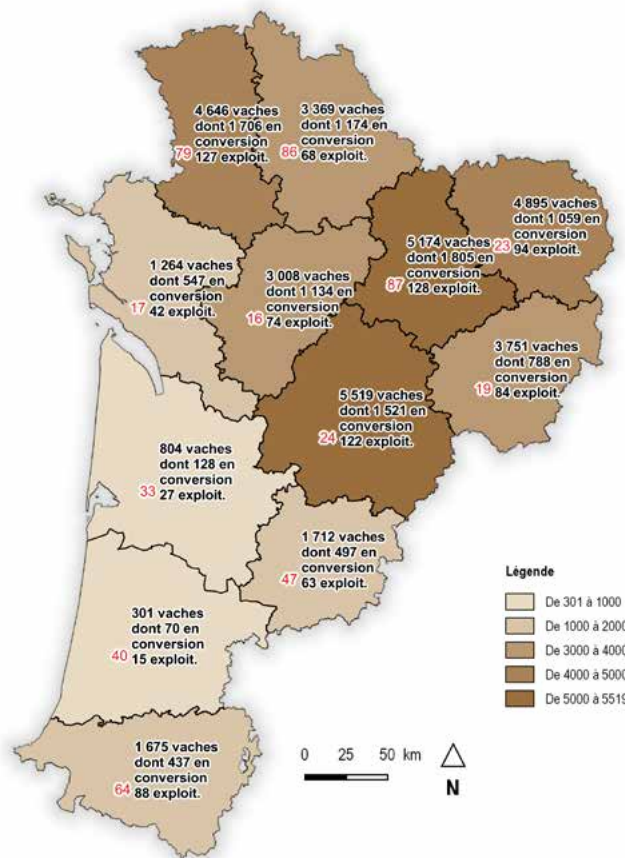
Les chiffres en quelques mots

Le bassin de production est situé au Nord (Deux-Sèvres) et à l'Est (Creuse, Haute-Vienne, Corrèze et Dordogne).

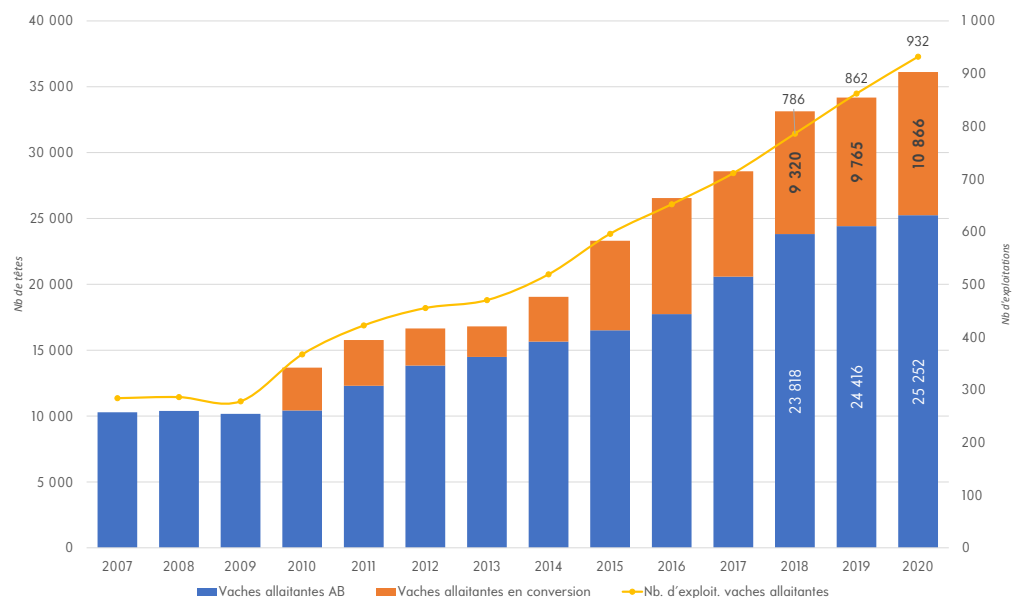
Faits marquants

Les demandes de conversion sont plutôt en baisse. Le manque de débouché pour les jeunes mâles est un frein récurrent.

Par ailleurs les évolutions réglementaires à venir (fin de la dérogation permettant de finir les bovins adultes en bâtiment, baisse du pourcentage d'aliments C2 autorisé dans les rations...), les annonces concernant la PAC 2023-2027 et les échos des acheteurs/metteurs en marché ne provoquent pas d'engouement non plus. Des exploitations font le choix de réduire le nombre de bovins et de les valoriser en circuit court.



Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de vaches allaitantes certifiées et en conversion, entre 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

Suite à une forte vague de croissance (la production de viande bio a doublé en France entre 2014 à 2019), l'offre rejoint la demande. **La consommation est tournée majoritairement vers l'élaboré (70 % de la carcasse bio est transformée en steak haché)**, au détriment des pièces nobles des muscles bruts. Le déséquilibre carcasse s'est accentué en 2020, notamment lors des périodes de confinement (+24 % de consommation de steak haché). 2020 a également été caractérisé par une décapitalisation du cheptel lors des périodes de sécheresse. Par ailleurs, la fermeture de la restauration hors domicile lors des confinements successifs a pénalisé les débouchés en veau rosé, et des stocks de surgelés ont été constitués.

La conjoncture économique en 2021

Le tassement de la demande en viande bovine bio se confirme en 2021, et la filière atteint un palier, comme pour d'autres filières bio qui ont crû fortement ces dernières années.

Les conversions ne sont donc pas particulièrement recherchées par la filière longue, **excepté pour les jeunes installés afin de renouveler les générations d'éleveurs** (problématique cruciale en élevage en général).

Concernant les prix bio, ils sont environ 10 à 15 % plus élevés en bio qu'en conventionnel pour les viandes bovines et ovines. **Il faut donc que les producteurs soient autonomes d'un point de vue alimentation du troupeau afin que leurs coûts de production ne soient pas trop élevés et leur permettent une rémunération suffisante.**

Côté aval, la valorisation de la viande bio de qualité bouchère passe notamment par la mise en place de réseaux de boucheries bio qui permettent de valoriser tous les morceaux à leur juste valeur. Les débouchés en restauration hors domicile, qui est en demande de produits calibrés et transformés, restent à développer.

La réglementation

Le changement de la réglementation européenne sur l'accès au pâturage des ruminants va impacter la filière bovine bio. Des discussions ont actuellement lieu afin de clarifier les adaptations à réaliser dans les élevages et de proposer un accompagnement financier et technique aux éleveurs concernés.

Filière viande bio solidaire et équitables

Des opérateurs économiques régionaux participent dans le Sud-Ouest à la construction d'une filière viande bio solidaire et équitable. La SCA Le Pré Vert commercialise via la marque équitable et locale 'Bio Sud Ouest France' et en commerce équitable Nord-Nord via le réseau Biocoop. Unébio a mis en place l'association des Éleveurs Bio du Sud-Ouest (EBSO) qui œuvre aujourd'hui via une Charte gros bovin à développer une filière bio responsable et solidaire. Les opérateurs économiques développent leur commercialisation via des réseaux de boucherie bio spécialisés et des outils de transformation spécifiques afin de mieux valoriser les viandes bio produites, abattues et transformées dans notre région.

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio.
- Discussions réglementaires avec l'INAO/le Ministère concernant l'accès au pâturage.
- Projet BioViandes Massif Central : valoriser la viande bio à l'herbe dans les filières longues.

Les perspectives de développement de la filière

Freins

- Pas de filière pour les broutards : la valorisation de la voie mâle (animaux engrainés) se fait en veau de lait, veau rosé (complété en fourrage et en céréales), bœuf et jeune bovin.
- L'autonomie des exploitations est impactée par des sécheresses successives et une augmentation du coût de l'aliment et de l'IPAMPA.

Leviers

- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix.
- Possibilité de produire différents types d'animaux selon la demande du marché et les contraintes de production.
- Proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio : facilite la conversion.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : SCA Le Pré Vert, Unébio, Caveb, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

Transformateurs : SVEP, Danival, Vitagermine, Ets. Faget, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Marion ANDREAU
m.andreau@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



OVINS VIANDE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et nombre de brebis allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 42 061 brebis allaitantes bio (dont conversion)

+6 % / 2019

- 393 exploitations

6 % des brebis allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

La Haute-Vienne, bassin historique d'élevage ovin, détient un quart du cheptel de la région.

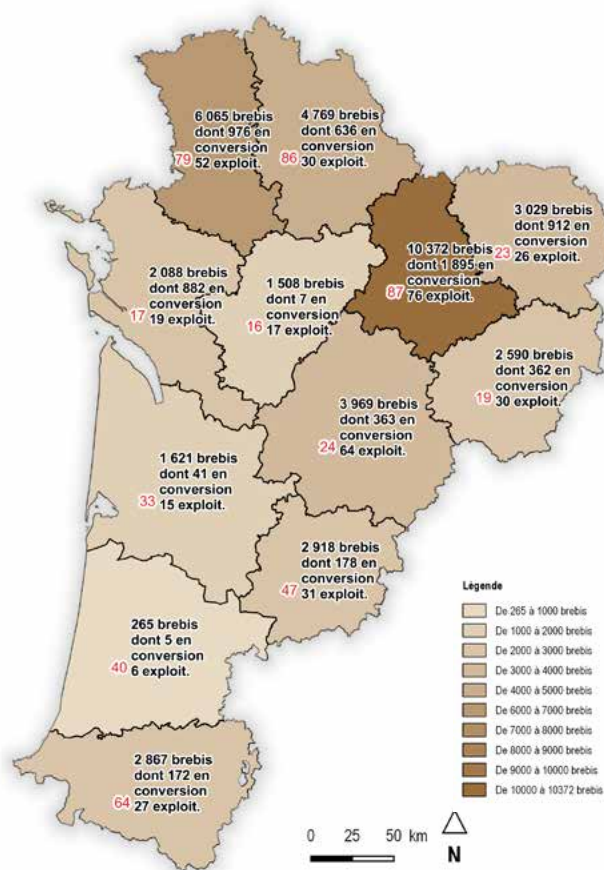
Faits marquants

Les conversions en AB restent faibles, la filière bio ne se démarquant pas suffisamment en termes de prix par rapport aux autres signes de qualité (Label Rouge, Baronnet en ex-Limousin...).

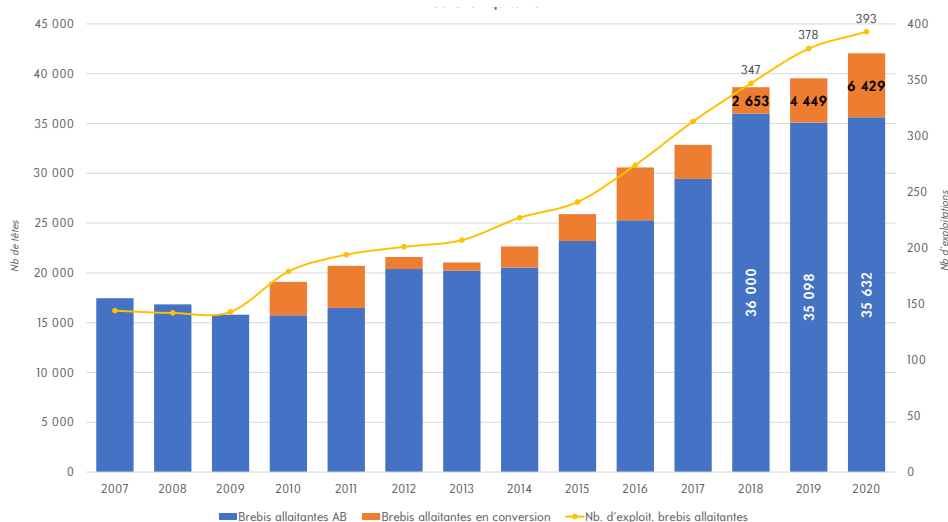
De surcroît, l'année 2020 a été compliquée sur le plan météorologique (sécheresse).

Enfin, il existe des contraintes sanitaires supplémentaires sur les troupeaux dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine avec les myiasas Wohlfahrtia Magnifica (mouches).

Les protocoles à mettre en place pour essayer d'enrayer la propagation de ces myiasas n'incitent pas à passer en bio.



Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de brebis allaitantes certifiées bio et en conversion, entre 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



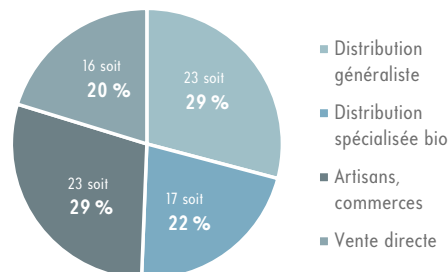
Bilan du marché 2020

La consommation de viande ovine est saisonnée. Elle se fait principalement à Pâques bien que la production dure jusqu'en automne. En 2020 les ventes de Pâques ont été correctes, et la réouverture des rayons en grande et moyenne surface avec la présence d'un personnel qualifié pour la découpe technique de l'agneau a permis de relancer l'activité post confinement. Le début d'été est chaque année compliqué, avec la hausse des sorties d'agneaux et la stagnation de la consommation. Cependant, en 2020 la période a été moins difficile à gérer, dans un marché demandeur de viande d'agneau de qualité et d'origine France.

La viande ovine est distribuée dans tous les types de circuits. En général, la GMS est majoritaire dans la part des circuits de distribution de viande bio. Pourtant, pour la filière agneaux bio, elle ne représente en 2020 que 29 % des ventes. La vente directe et la vente en boucheries se partagent 49 % du marché de l'agneau bio.

La différence de prix entre des agneaux bio et certains agneaux conventionnels sous SIQO est faible ; la vente directe permet de dégager une plus-value supérieure pour les éleveurs.

Part des circuits de distribution dans les ventes de d'agneau bio en France en 2020 en million d'€



La conjoncture économique en 2021

En France, 60 % des agneaux consommés (conventionnels et bio) sont importés. Depuis les confinements, la grande distribution est en demande d'agneaux français, ce qui a fait monter les prix conventionnels. Les agneaux bio, selon la demande du marché, partent donc parfois en conventionnel pour fournir les clients en produits français. Cet effet est conjoncturel et n'a pas impacté le prix de l'agneau bio, qui est resté stable.

Leviers

- Un marché 2020 en demande de viande ovine origine France : les acheteurs se tournent davantage vers la production nationale et les signes de qualité, dont le bio.
- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel.
- Des prix bio en moyenne 15 % plus élevés en bio qu'en conventionnel.
- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix.
- Développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim.
- Proximité entre les systèmes de production extensifs conventionnels et les systèmes bio : facilite la conversion.

Freins

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation.

- La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez à d'autres).
- Coûts de transport et de découpe élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.
- Peu de renouvellement des générations en élevage en général : recherche de jeunes agriculteurs.
- Concurrence avec le Label Rouge/les IGP agneaux.

Les projets et dynamiques en cours

- Opération de promotion de la viande d'agneau bio à l'automne : mise en place par la commission bio d'Interbev.
- Groupe de travail EGALIM viande bio – restauration hors domicile.
- Travail sur le développement de la filière ovine bio dans le Limousin par les opérateurs économiques de la filière longue.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin, SCA Le Pré Vert, Poitou Ovins, Caveb, Ecoovi, Unebion, Bellac Ovin, CAOSO, etc.

Transformateurs : Danival, Faget, SVEP, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :

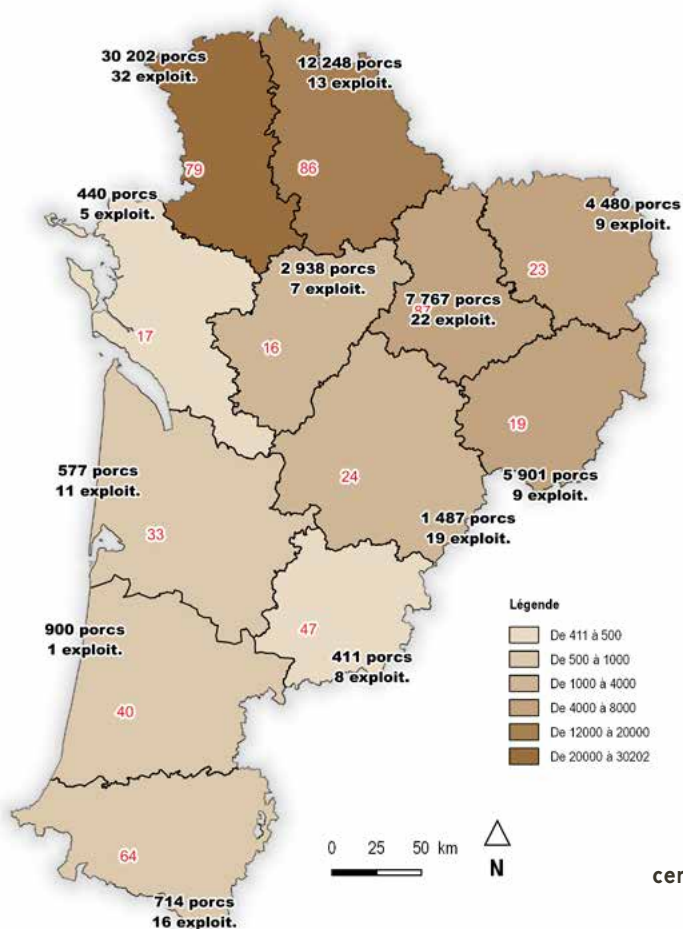




La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de porc bio
en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Nombre d'exploitations et de truies bio
en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 5 615 truies bio (dont conversion)
- +6 % / 2019
- 114 exploitations
- 8 % des truies en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

Les Deux-Sèvres détiennent le plus important cheptel de truies et de porcs de la région (respectivement 40 % et 44 %).

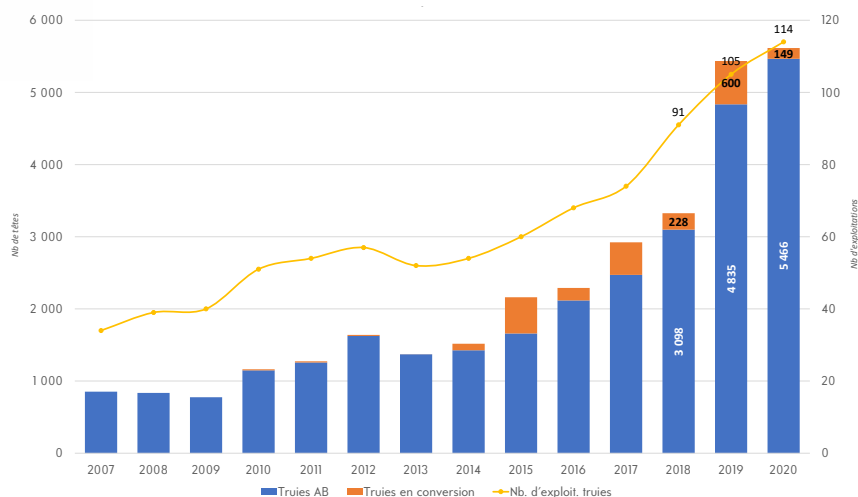
Les systèmes de production sont plus intensifs au nord de la région (3 fois plus de porcs produits par exploitation).

En Dordogne et en Haute-Vienne, des systèmes naisseurs-engraisseurs de plus petite taille sont présents (environ 50 truies mères).

Faits marquants

Les mesures adoptées en 2019 pour éviter l'introduction de la peste porcine africaine en France sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Les élevages de porcs plein air sont particulièrement concernés avec l'obligation d'investir dans des clôtures extérieures coûteuses. Par ailleurs, les évolutions réglementaires à venir, et notamment l'accès aux courettes extérieures rendu obligatoire pour les truies allaitantes et les porcelets, risquent d'avoir des répercussions sur les élevages de porcs en bâtiment.

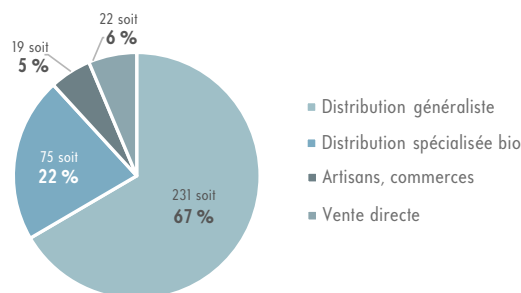
Évolution du nombre d'exploitations et du nombre de truies
certifiées bio et en conversion, entre 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

« L'année 2020 a été marquée par une forte augmentation de la production porcine au niveau national et une concurrence accrue entre opérateurs bio historiques et opérateurs conventionnels. L'offre de porcs bio est en plein essor alors que le marché est moins dynamique qu'annoncé. Des stocks se constituent et certains morceaux tels que le jambon sont mis en concurrence avec des jambons bio d'importation et des positionnements d'opérateurs à des prix très compétitifs. » (Source Unébio 2021). Au regard de cette conjoncture, où l'offre rejoint la demande, les opérateurs de collecte bio ont stoppé depuis 2018-2019 les conversions/installations dans le Sud-Ouest afin de ne pas dégrader les prix payés aux producteurs. Concernant la distribution, 67 % des ventes de viande porcine bio ou de charcuterie-salaison bio sont réalisés par la grande distribution, avec une surreprésentation des morceaux de type jambon/poitrine-lardon.

Part des circuits de distribution dans les ventes de viande porcine et charcuterie salaison bio en France en 2020 en million d'€



Perspectives 2021

Les projets et dynamiques en cours

- Création de gammes en saucisseries et salaisons – ouverture de nouvelles entreprises artisanales
- Nouveaux projets d'installation freinés : marché saturé
- Groupe de travail EGAlim viande bio – restauration hors domicile

La conjoncture économique 2021

La filière ne recherche donc pas de nouveaux volumes/producteurs en 2021. Pour les opérateurs économiques, l'idée est aujourd'hui de consolider les débouchés, d'assurer une visibilité sur le commerce et de développer de nouveaux réseaux de transformation et distribution pour maintenir la valeur ajoutée dans la filière. La gestion de l'équilibre matière dans la valorisation de la carcasse reste un enjeu majeur, notamment pour le maintien de prix stables et rémunérateurs pour les producteurs.

Par ailleurs, de récentes évolutions réglementaires (découverte des bâtiments/accès à des aires d'exercice extérieures et biosécurité) sont en cours : les opérateurs économiques et les organismes de développement agricole sont en soutien des éleveurs sur ces questions.

Leviers

- Des prix bio stables, rémunérateurs (2,5 fois le prix conventionnel), déconnectés du marché conventionnel.
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
 - présence de collecteurs principalement au nord et à l'est de la région ;
 - mise en place de contractualisations pluriannuelles longues entre les producteurs, les collecteurs et les distributeurs (contrats bi ou tri-partites) ;

- Sorties régulières d'animaux (pas de saisonnalité).
- Les principaux collecteurs proposent un accompagnement technico-économique pour les producteurs, qu'ils soient novices ou avertis.
- D'anciens bâtiments (type stabulations) peuvent servir de base pour l'installation d'un atelier porcin.

Freins

- Le marché a fortement évolué : il y a risque de surproduction, la demande peine à couvrir l'offre, ceci peut impacter le prix payé au producteur.
- Importantes surfaces d'épandage nécessaires.
- Coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) : lors des périodes de sécheresse, les mauvais rendements en grandes cultures impactent le prix de l'aliment. En 2021 : forte hausse du prix de l'aliment.
- Incertitudes réglementaires (accès à des aires extérieures, découverte des bâtiments, biosécurité).

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin, SCA Le Pré Vert, Unébio, Capel Paiso, Cavac, Bio Direct, APO, Cirhyo, etc.

Transformateurs : Agour (Ets. Baillet), Castel Dijo, Torres & Fils, Traditions Charcutières bio, Le Segéral, etc.

Sources : Interbev, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.rocche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



POULET DE CHAIR BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

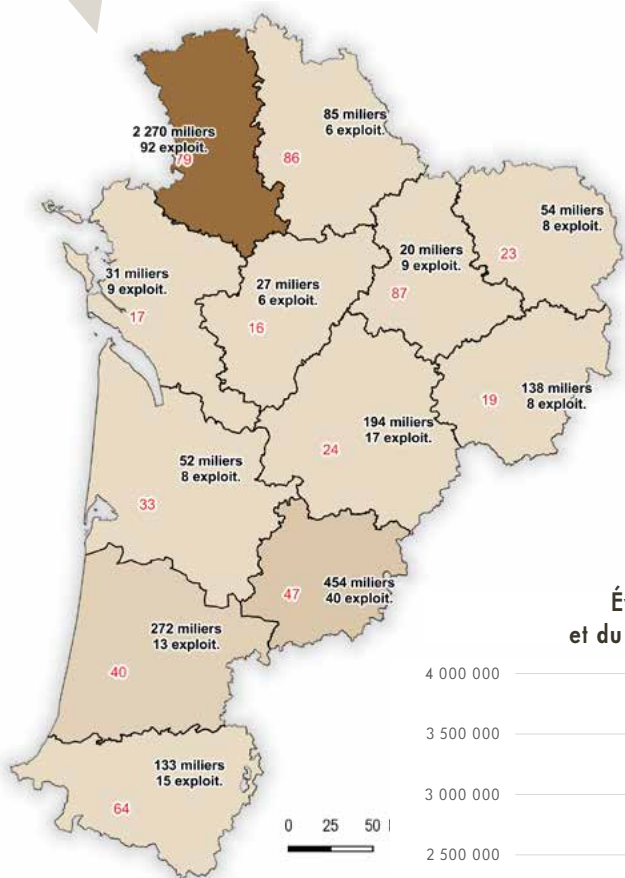
Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 3 727 947 poulets de chair bio (dont conversion)

+5 % / 2019

- 231 exploitations

21 % des poulets de chair en Nouvelle-Aquitaine sont élevés en agriculture biologique.



Légende

- De 19613 à 200000
- De 200000 à 400000
- De 400000 à 600000
- De 2200000 à 2269900

Les chiffres en quelques mots

La production est principalement située dans les Deux-Sèvres (plus de 60 %), dans les zones de grandes cultures et près des opérateurs de collecte. En 2020, aucun nouveau producteur ne s'est engagé en bio. Le marché est peu en demande et les opérateurs économiques n'incitent pas à la conversion.

Faits marquants

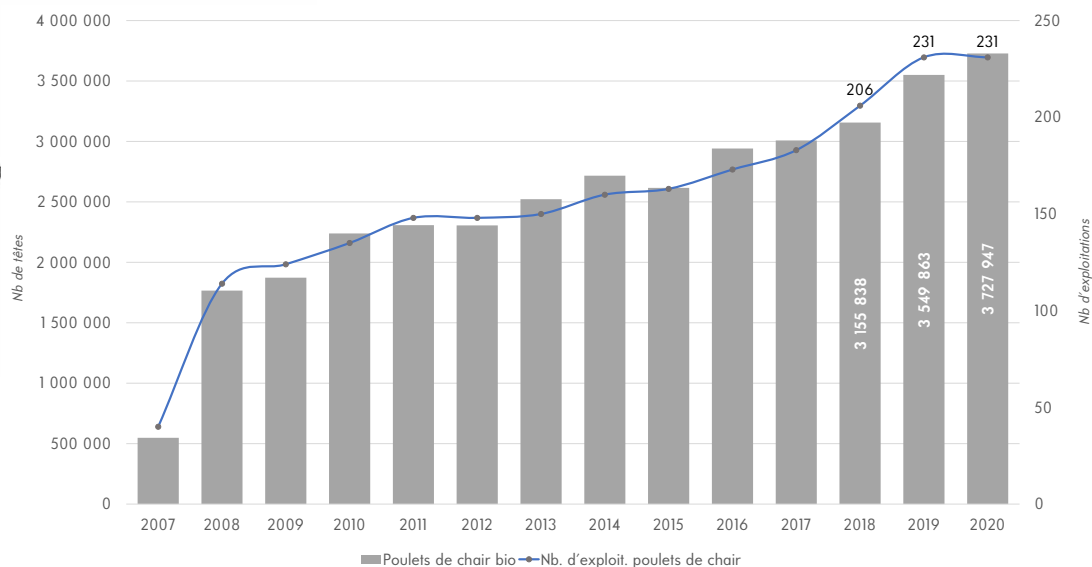
La crise sanitaire liée à la Covid-19 a profité aux circuits de proximité. Un épisode d'influenza aviaire est venu perturber la fin de l'année contraignant les éleveurs à claustrer les volailles – une claustration qui n'est pas sans contrainte technique dans la gestion quotidienne des lots : ambiance, litière, picage.

Perspectives

Malgré la demande, les collecteurs et abatteurs restent prudents dans les installations pour éviter tout risque de surproduction. L'arrivée des aides PCAE pourrait toutefois relancer les projets en 2021. Néanmoins, la hausse annoncée des coûts de matières premières sur 2021 fait craindre une dégradation des revenus.

Enfin, le report de l'application du nouveau règlement européen relatif à la production biologique au 1er janvier 2022 laisse à la filière et aux éleveurs un an de répit pour la mise en conformité des bâtiments d'élevages des volailles.

Évolution du nombre de poulets de chair bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



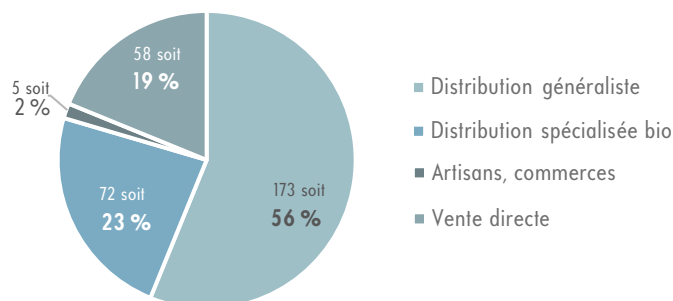
Bilan du marché 2020

En France en 2020, la production de poulet de chair tous modes de production confondus, représente 67 % de la production totale de volaille. Le poulet est la première viande consommée dans le monde et est la seule viande conventionnelle dont la consommation progresse encore en France. Comme pour d'autres filières, la consommation de poulet a été particulièrement importante durant les épisodes de confinement. 25 % de la production française est sous signe de qualité, dont 2 % en bio en 2019.

Depuis les années 2000, la tendance observée est une transition de la demande vers des produits de plus en plus transformés. En 2019, la part des découpes et des élaborés représente près de 80 % des achats, alors qu'en 1998 cette part était inférieure à 50 % des ventes. Cette tendance vers des produits faciles à préparer et portionnés est une demande sociétale croissante, en lien avec les nouveaux modes de consommation.

Par ailleurs, on constate globalement un repli de la consommation de produits standards et une augmentation des achats de produits labellisés (Label Rouge et Bio).

Part des circuits de distribution dans les ventes de volaille bio en France en 2020 en million d'€



La conjoncture économique en 2021

La consommation en 2021

La part des découpes reste dominante, malgré la part importante du poulet bio dans la gamme prête à cuire (PAC). Au 1er semestre 2021, en comparaison avec la même période en 2019 (année standard), les achats de viandes de volailles ont progressé de 5,9 %. Ceci s'explique par la progression dynamique des découpes de poulet (+13,4 %) qui restent le segment de la croissance en volailles, avec les élaborés et la charcuterie.

Afin de valoriser l'intégralité de la carcasse, les transformateurs innovent et proposent du poulet découpé en huit à destination de la restauration collective.

- La loi EGalim prévoit 20 % de produits bio dans les cantines dès janvier 2022 : ceci pourrait développer les débouchés en restauration collective (la viande de poulet est la viande la plus consommée).

Freins

- La filière avicole peut se développer rapidement (permutations possibles entre Label Rouge et bio lors des vides sanitaires, cycles de production rapides) : attention à maintenir un équilibre favorable entre offre et demande.
- Impacts sur les coûts de production :
 - L'aliment est souvent acheté à 100 % et coûte deux fois plus cher en bio qu'en conventionnel : de plus le coût de l'aliment a fortement augmenté en 2021 et il pourrait être impacté dans les années à venir par les périodes récurrentes de sécheresse.
- Changements réglementaires dès 2022 :
 - les reproducteurs devront être bio ce qui impactera le prix d'achat des poussins (prix plus élevé),
 - l'aliment devra être 100 % bio (il n'y aura plus les 5 % d'apports conventionnels protéinés jusqu'alors autorisés) : ceci va participer à l'augmentation du prix de l'aliment (les protéines bio sont plus rares, plus chères, il faut trouver des substituts).

Les projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Sexage in ovo : évolution réglementaire du cahier des charges bio qui incite à tester des méthodes innovantes

Perspectives de développement de la filière

Leviers

- Les cycles courts de production permettent de réguler plus aisément l'offre par un allongement des durées de vides sanitaires.

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs et transformateurs : Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, etc.

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

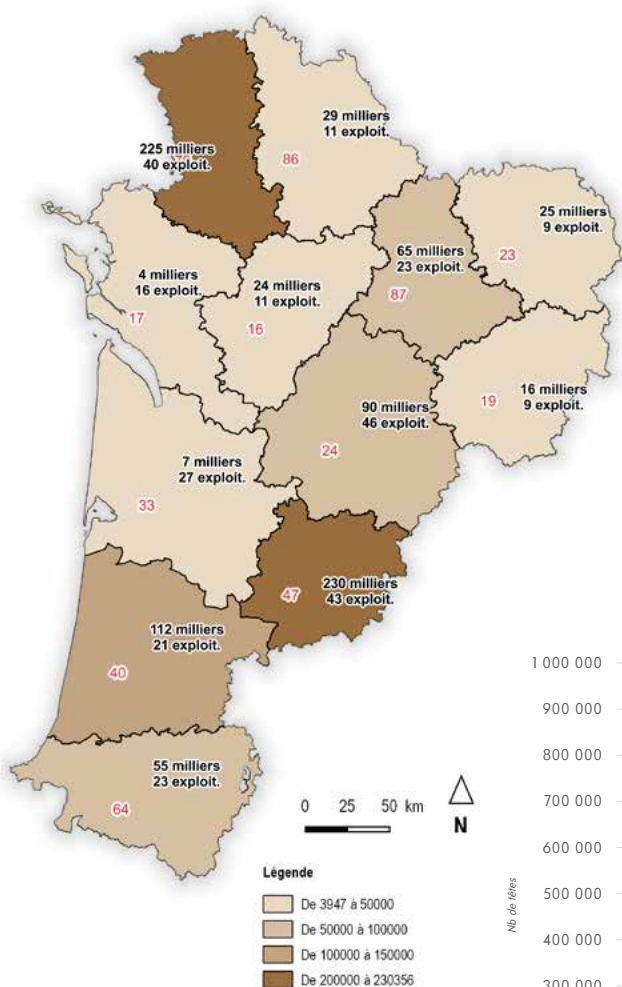
Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 884 509 poules pondeuses bio (dont conversion)

+10 % / 2019

- 279 exploitations

9 % des poules pondeuses en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.



Les chiffres en quelques mots

Les élevages de poules pondeuses sont principalement situés dans le Lot-et-Garonne (26 %), les Deux-Sèvres (25 %) et les Landes (13 %).

Faits marquants

La production d'œufs bio se développe dans les zones de grandes cultures et non loin des centres de conditionnement des opérateurs de collecte.

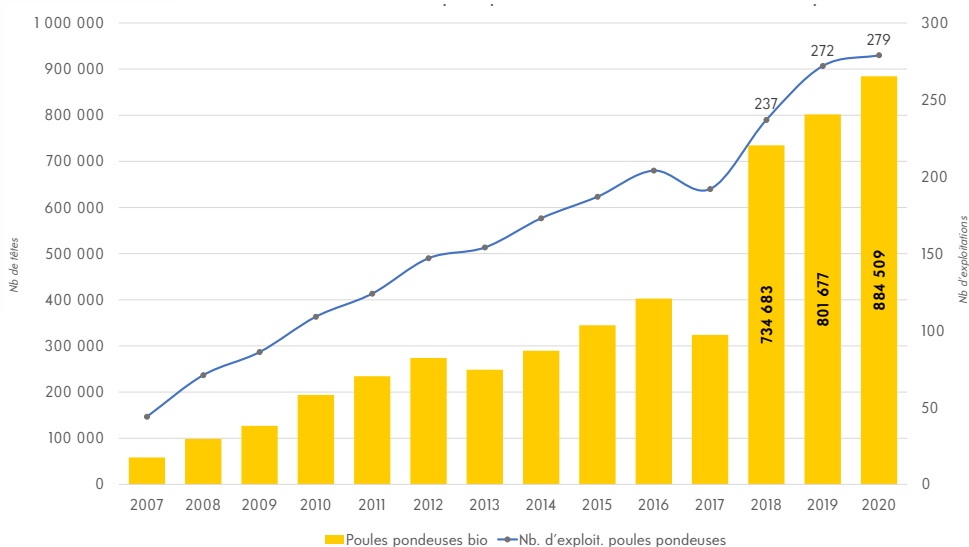
Il y a également de la demande pour de la production d'œufs bio en circuits courts en complément du maraîchage, notamment en Dordogne.

Enfin, l'épisode influenza aviaire de fin d'année a contraint les éleveurs à clausurer les poules pondeuses avec des répercussions sanitaires et techniques sur les lots en cours.

Perspectives

L'augmentation annoncée du coût des matières premières en 2021 pourrait impacter significativement les résultats technico-économiques des ateliers. De plus, le report de l'application du nouveau règlement européen relatif à la production biologique au 1er janvier 2022 laisse à la filière et aux éleveurs un an de répit pour la mise en conformité des bâtiments d'élevages des poulettes.

Évolution du nombre de poules pondeuses bio et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



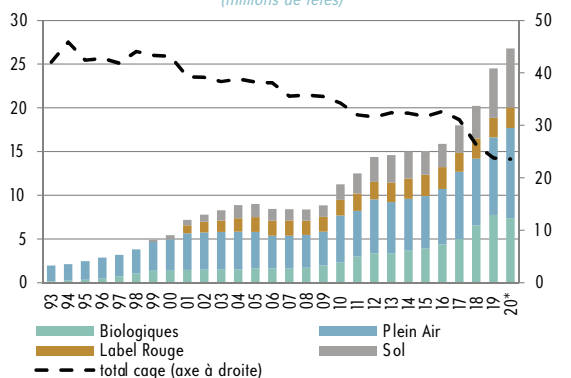
Bilan du marché 2020

« Les années 2019 et 2020 marquent une accélération du repli des systèmes cage qui correspondent désormais à 47 % des effectifs de pondeuses contre 57 % en 2018. Entre 2013 et 2020, le taux de croissance annuelle moyen est de + 11,9 % pour les systèmes biologiques, + 8,4 % pour le plein air hors Label Rouge et + 0,9 % en Label Rouge. » (Source ITAVI 2021).

L'œuf est la protéine bio la moins chère et est un produit d'appel notamment en GMS.

En 2020, l'offre en œufs bio rejoint la demande et les opérateurs économiques stoppent les mises en place : les volumes baissent de 3,1 %, les prix de 2,1 %.

Évolution des effectifs de pondeuses par mode d'élevage
(millions de têtes)



* Données provisoires

La conjoncture économique en 2021

Mises en place

Suite à la forte vague de développement des œufs bio, la filière arrive à un palier et ne cherche plus de producteurs d'œufs bio. Des œufs bio sont partis durant l'été 2021 en casserie : dans les filières intégrées, des producteurs bio n'ont pas été reconduits en bio par leur collecteur (permutation en Label Rouge ou en plein air).

Consommation

En France, 22 % des œufs achetés sont bio (Source panel IRI hyper et supermarchés).

Suite à une forte hausse des achats en mars et juin 2020 pour les œufs coquille bio, en lien avec les épisodes de confinement, les ventes ont repris un niveau plus mesuré en 2021. En comparaison avec les 8 périodes 2019 (année standard), les achats ont progressé seulement de 2,8 % au global (toutes qualités confondues).

Le marché de l'œuf bio français est approvisionné à 99 % par des œufs produits en France. En bio, les œufs coquille sont majoritaires. Les ovoproduits (œufs liquides, en poudre, œufs écalés et autres élaborés) sont utilisés par les industries et la restauration hors domicile (RHD) pour des raisons de praticité, d'hygiène et de coûts. La part d'ovoproduit qui est importante en conventionnel (37 % des volumes d'œufs en 2019) est très réduite en bio. Cette part sera amenée à progresser notamment en RHD : en janvier 2022 (loi EGalim), 20 % des repas servis devront être bio.

Les œufs bio sont distribués dans tous les circuits de vente, avec une segmentation de prix en fonction du lieu de vente. La GMS distribue 65 % des œufs bio en 2020 et propose le prix de vente le moins cher (produit d'appel). De nombreux distributeurs de la grande distribution se sont positionnés pour développer significativement le marché de l'œuf alternatif d'ici 2025.

Évolutions réglementaires

- La nouvelle réglementation européenne, qui sera applicable d'ici janvier 2022, pourrait peser sur les coûts de production : sont en jeu la taille des élevages, l'alimentation 100 % bio et l'origine bio des poulettes d'un jour.
- Sexage in ovo : évolution réglementaire du cahier des charges bio et interdiction à venir du broyage des poussins qui incite à tester des méthodes alternatives.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

- Œufs coquilles** : Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogalline, Noréa, Volinéo
- Ovoproduits** : Samo ovoproduit (filiale Pampr'œuf dans la Vienne), IGRECA (49 - Pays de la Loire près d'Angers)

Sources : ITAVI, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



LAIT DE VACHE BIO

EN NOUVELLE-AQUITAINE



La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 10 416 vaches laitières bio et en conversion

+8 % / 2019

- 296 exploitations

6 % des vaches laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

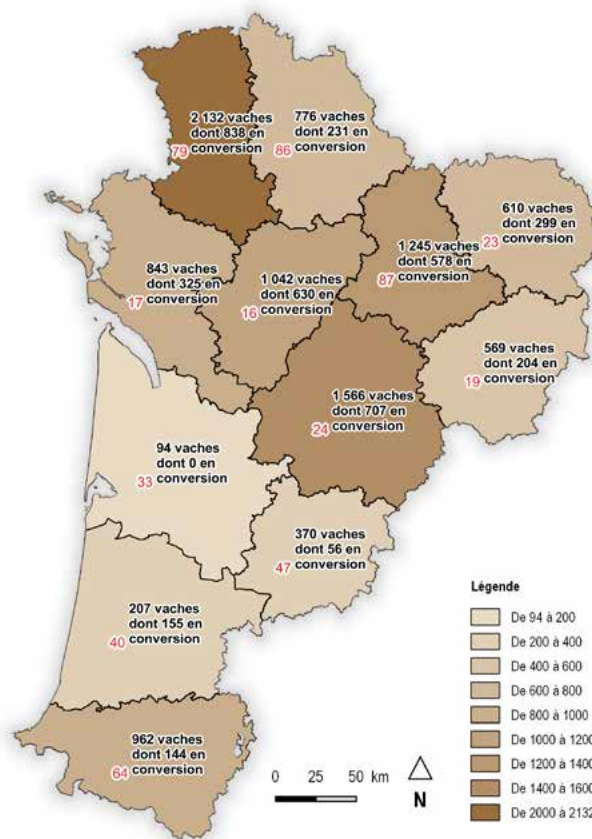
Les chiffres en quelques mots

Les élevages de vaches laitières sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (20 %) et en Dordogne (15 %).

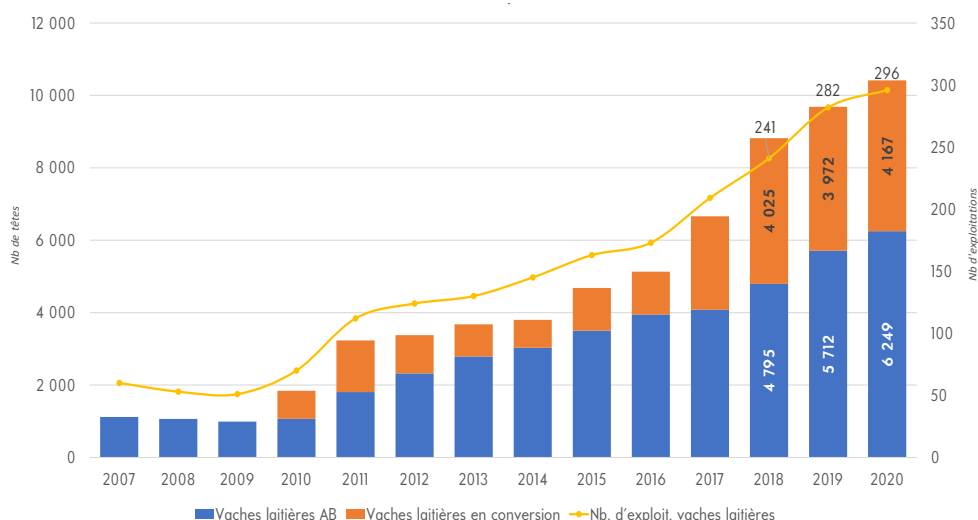
Attention : les "nourrices" présentes dans les troupeaux allaitants (production de veaux sous la mère) viennent perturber les chiffres.

Faits marquants

Les demandes de conversion sont plutôt en baisse. Les élevages qui avaient des systèmes de production adaptés à l'AB ont pour la plupart déjà fait le pas de la conversion. Pour les autres, le pas est grand, d'autant plus que les prix haussiers du lait conventionnel, couplés aux incertitudes sur le climat et sur les marchés de la bio freinent les projets AB.



Évolution du nombre d'exploitations et du cheptel de vaches laitières certifiées bio et en conversion, entre 2007 et 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

En 2020 la collecte de lait de vache biologique représentait 4,6 % de la collecte nationale (1,14 millions de tonnes, +11,7 % vs. 2019). Les fabrications étaient en hausse, principalement pour la crème (+17 %), les fromages (+10 %), les laits liquides (+7 %) et le beurre (+5 %). L'ultra frais ne progressait que de 3 % en lien avec la moindre consommation des ménages et la fermeture de la restauration hors domicile et de l'export lors des confinements.

Les ventes 2020 en grande distribution ont enregistré de très fortes hausses en lien avec les épisodes de confinement (+37 % de volumes en mars 2020) : cet effet conjoncturel n'a pas perduré en 2021.

Concernant le prix payé au producteur, on constate un déclasserment d'environ 15 % du lait bio dans la filière conventionnelle en 2020 : or

le marché conventionnel déjà saturé ne pouvait plus absorber les volumes bio excédentaires ce qui a impacté le prix payé aux producteurs.

+15 % pour l'ultra-frais et seulement +3,7 % pour le lait conditionné.

Quant aux fabrications de lait en poudre, elles ont progressé de 24 %. Côté filière conventionnelle, on constate un recul des ventes de lait conditionné depuis plusieurs années, ainsi qu'un recul de l'ultra-frais. Le marché du lait de vache biologique poursuit donc son ascension. Les prix de vente ont augmenté de manière modérée (entre 0,9 et 4,1 %) et les chiffres d'affaires ont progressé, soutenus par les ventes en volumes

La conjoncture économique en 2021

Collecte et transformations

Sur les 7 premiers mois de 2021, la collecte de lait bio progresse de près de 12 %. Concernant les fabrications, on constate un tassement de la dynamique, notamment pour les laits liquides (-2,3 %) et les produits laitiers frais (+0,3 %). A contrario, les fabrications sont en forte hausse pour la crème conditionnée (+22 %), et les autres produits progressent plus modérément (+2 % pour les fromages et le beurre).

Les ventes de produits laitiers bio sont en recul pour l'ensemble des catégories de janvier à juillet 2021. Ceci est essentiellement dû à l'effet confinement de 2020 où les achats avaient fortement progressé. En comparant à une année plus normale comme 2019, on note une hausse des ventes pour tous les produits sauf pour l'ultra-frais pour lequel la tendance à la baisse est moins récente. Les prix sont stables, excepté pour le beurre qui comme en conventionnel voit son prix baisser.

Les projets et dynamiques en cours

- Groupe de travail sur les seuils économiques (du lait de vache au fromage blanc en 2021), lien avec le groupe de travail EGALIM laits bio-restauration hors domicile
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio

La conjoncture économique

À partir de 2020 le marché conventionnel laitier est saturé, en lien avec la fermeture des débouchés export et RHD notamment. Les collecteurs bio n'ont pas pu à leur habitude déclasser le lait bio excédentaire dans la filière conventionnelle afin de maintenir un équilibre offre/demande favorable, et donc un prix du lait rémunérateur. Les collecteurs historiques 100 % bio gardent en effet une « bulle de lait » supplémentaire afin de fournir de nouveaux

clients bio et pour pouvoir accueillir de nouveaux producteurs. En 2020, le marché du lait se resserre et environ 15 % du lait bio est déclassé en conventionnel.

Cette conjoncture économique n'incite pas les collecteurs à accueillir de nouvelles conversions, mais les nouveaux installés sont toujours recherchés car le renouvellement des générations est un enjeu crucial en élevage. La filière lait bio met donc temporairement un frein aux conversions (mais pas aux installations) afin de stabiliser le prix du lait bio et pour pourvoir dès que possible, revaloriser ce prix. Concernant les entreprises artisanales régionales, elles ont été moins impactées par cette conjoncture COVID : leur prix payé aux producteurs est donc resté élevé (environ 500 euros les 1 000 litres) et la demande est au rendez-vous.

Par ailleurs, les sécheresses récurrentes affectent les rendements et ont des répercussions sur le coût de production du lait ces dernières années : la réalisation de coûts de production permet d'évaluer ce surcoût et d'engager un travail collectif amont-aval de juste répartition de la valeur pour la filière.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecte en Nouvelle-Aquitaine : Biolait, Sodial, Terra Lacta, Eurial (filiale d'Agrial),

Collecteurs - transformateurs : Laiterie du Périgord (Péchalou), Baskalia, Le Petit Basque, Pamplie, Laiterie Les Fages, etc.

Sources : Agence Bio/ADN International, commission bio CNIEL-FranceAgriMer/SSP, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Thierry MOUCHARD
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 18 990 chèvres bio (dont conversion)

+17 % / 2019

- 177 exploitations

6 % des chèvres en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique.

Les chiffres en quelques mots

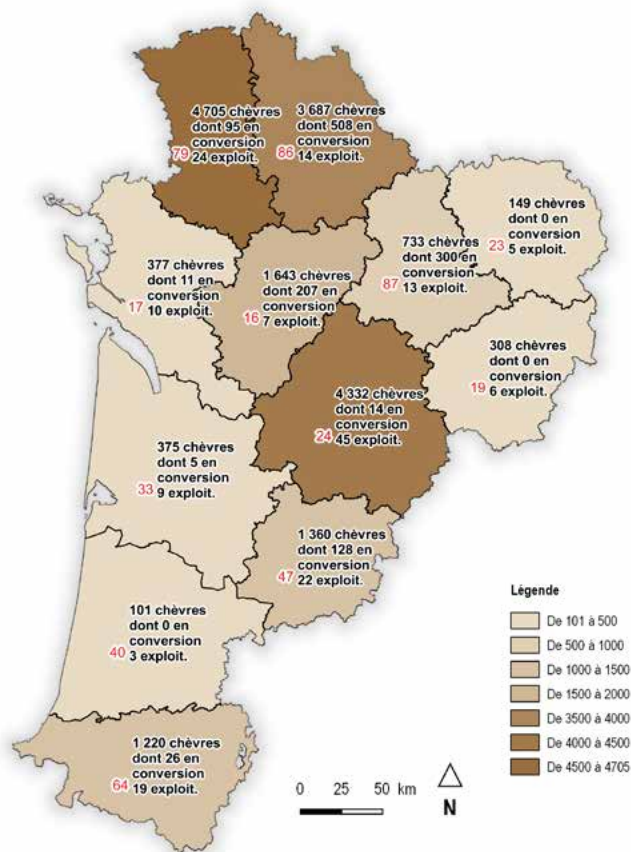
Les élevages de chèvres sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (25 %), en Dordogne (23 %) et dans la Vienne (19 %).

Faits marquants

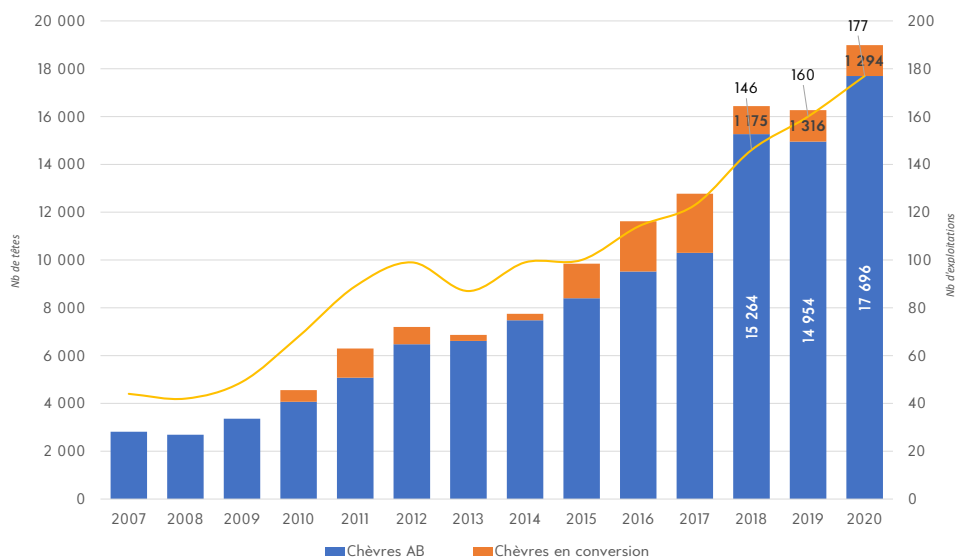
La dynamique de conversion sur cette production reste poussive. Les principales raisons mises en avant sont :

- L'obligation de pâturage et tout ce que cela implique (foncier, charge de travail, productivité...).
- Un prix du lait bio jugé insuffisant pour compenser les nouvelles contraintes.
- L'absence de valorisation pour les chevrettes.
- L'absence de collecteurs pour le lait de chèvre sur une partie du territoire régional.

La transformation et la vente directe sont des leviers intéressants, bien que le critère fermier et de proximité l'emporte souvent sur le label AB. Il n'y a pas ou peu de plus-value bio sur le fromage de chèvre vendu en direct.



Évolution du nombre de chèvres laitières bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

Environ 14 millions de litres de lait de chèvre bio ont été collectés en 2020 en France, soit un peu plus de 2 % des volumes collectés sur le plan national. Le lait de chèvre transformé à la ferme représente 24 % des volumes produits en conventionnel et bio. En Nouvelle-Aquitaine, la production de lait de chèvre représente 37 % de la production nationale, mais en bio la part est très réduite : le recrutement de livreurs en bio est difficile car de nombreuses exploitations ne disposent pas de pâtures suffisantes (concurrence avec les zones

rentables de grandes cultures), la gestion du parasitisme est complexe, et les coûts de production sont plus élevés que dans la filière conventionnelle qui propose des prix attractifs.

La collecte régionale se fait principalement par des laiteries et des fromageries privées. On constate depuis quelques années un développement des fabrications de produits ultra-frais.

Perspectives 2021

La consommation en 2021

En France en 2020/2021, suite à la fermeture temporaire de l'exportation et de la restauration hors domicile (épisode COVID), les stocks de produits de report sont estimés à 26,9 millions d'équivalent litre. La filière caprine congèle le lait en cas de besoin et pour fabriquer des produits laitiers toute l'année (lissage des fabrications en lien avec la saisonnalité de la production du lait).

Les laits de chèvre bio et conventionnel sont principalement destinés à la transformation fromagère, bien que les produits ultra-frais se développent. En Nouvelle-Aquitaine, les laiteries bio fabriquent notamment des yaourts, des desserts lactés et du lait en Doypack.

Les projets et dynamiques en cours

Développement par Chèvre Bio France d'une charte favorisant le pâturage des chèvres et la limitation de la taille des troupeaux.

Développement de la collecte de lait de chèvre en Dordogne et hors région (Lot, Vendée).

La conjoncture économique

Atouts

- Forte demande du marché en produits à base de lait de chèvre bio.
- En 2021, la dynamique de réduction des volumes importés en bio se poursuit et le lait filière « origine France » et labélisé « commerce équitable » se développe.
- Prix bio déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), contrats pluriannuels

Contraintes

- Nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante dans les exploitations bio : freine les conversions.
- Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis 20 ans. Alors qu'en 1980 la vente de chevreaux permettait

de faire un mois de lait pour les éleveurs, cet apport représente aujourd'hui moins de 5 % du revenu issu du lait. La viande caprine est peu connue et peu consommée en France.

Opportunités

- Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de lait de chèvre.

Menaces

- Prix d'achat parfois faible : une étude « coûts de production » du CIVAM Haut-Bocage indique que le lait de chèvre bio devrait être payé 1 137€/1 000l pour dégager 2 SMIC par unité de main d'œuvre.
- IPAMPA : les charges en élevage s'envolent, niveau déjà élevé à 104,5 sur la campagne 2020. Nouveau record à 110,6 en mars 21, sous l'effet de la flambée du prix des matières premières végétales.
- Nouvelle réglementation bio en lien avec l'accès au pâturage : adaptations parfois nécessaires.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Les principaux collecteurs

Chêne Vert, La Lémance (laiterie et fromagerie), La Cloche d'Or, Eurial, Fromagerie de la Venise Verte

Groupe de producteurs

Chèvre Bio France (CBF)

Sources : IDELE, Agence Bio, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS,
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste , Chambres d'agriculture
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et de têtes en Nouvelle-Aquitaine en 2020

- 20 197 brebis laitières bio et en conversion

+24 % / 2019

- 104 exploitations

5 % des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine sont élevées en agriculture biologique

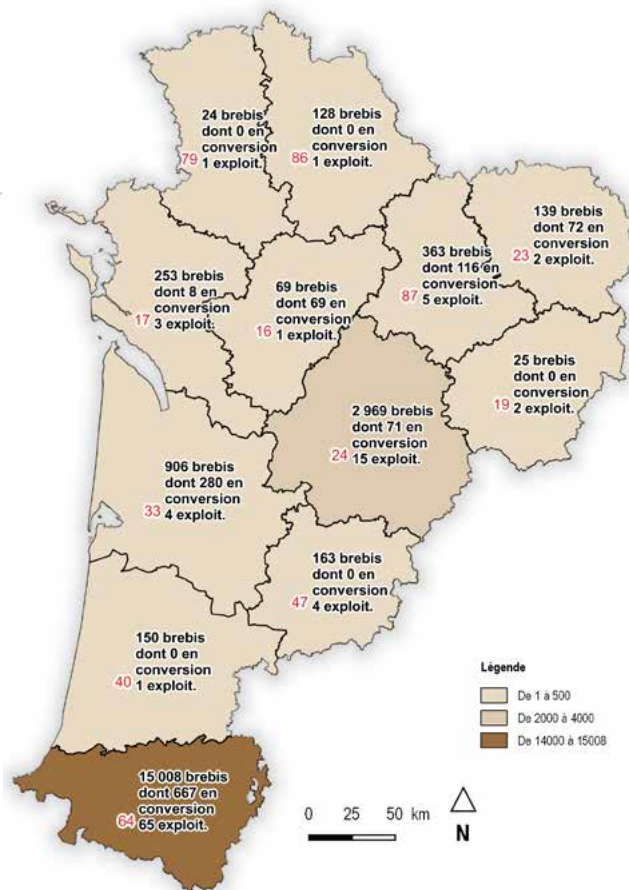
Les chiffres en quelques mots

Les élevages de brebis laitières sont très majoritairement situés dans les Pyrénées-Atlantiques qui concentrent 74 % de ces élevages, suivi de la Dordogne (15 %).

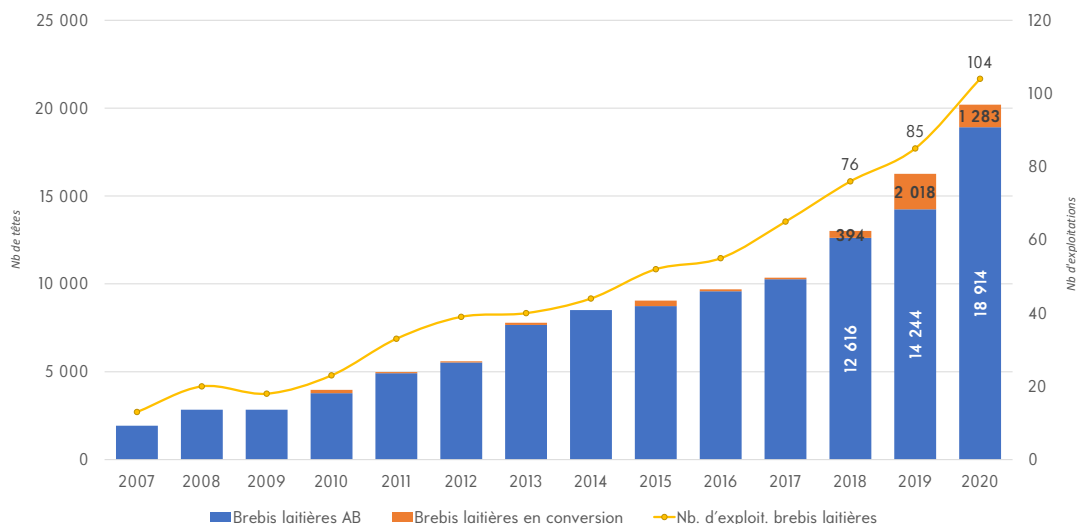
Faits marquants

La production progresse en Dordogne. Les collecteurs et transformateurs sont en recherche de matière première en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

La production de lait est saisonnée, avec un pic de production en mars-avril après les agnelages. Les producteurs qui dessaisonnent bénéficient d'un tarif supérieur mais doivent adapter leur système de production.



Évolution du nombre de brebis laitières bio et en conversion et du nombre d'exploitations, de 2007 à 2020, en Nouvelle-Aquitaine



Bilan du marché 2020

Plus de 30,7 millions de litres de lait de brebis bio ont été collectés en France en 2020, soit 10 % de la collecte de lait de brebis livré. La quantité totale de lait de brebis bio produite est nettement supérieure car seuls 40 % des éleveurs d'ovins laitiers bio sont livreurs. On constate cependant une hausse du nombre de livreurs, en lien avec le prix attractif proposé par la filière (1 355 € en bio versus 962 € en conventionnel en 2020).

Perspectives 2021

La consommation en 2021

Le développement des fabrications se poursuit sur la campagne 2020/2021. La filière de l'ultra-frais poursuit sa croissance. Les laiteries Le Petit Basque (située en Nouvelle-Aquitaine) et Triballat Noyal (Aveyron) collectent à elles deux la moitié des livraisons nationales de lait bio. La difficulté pour les opérateurs économiques de l'ultra-frais est de disposer de lait frais toute l'année pour répondre à la demande des consommateurs : les techniciens et les éleveurs travaillent ainsi parfois en contre-saison pour étaler la production.

Concernant les fromages de brebis, la croissance en 2020/2021 se fait principalement sur les fromages frais (+ 13,8 %), les fabrications pour les autres types de fromages sont stables (+ 0,5 %).

Le marché du lait de brebis bio est en forte évolution, tant au niveau des types et des gammes de produits (développement des produits frais) que des volumes produits et consommés. Les volumes commercialisés (cumul annuel à mars 2021) sont en hausse mais les prix des produits au lait de brebis bio restent sous pression (- 8,3 %).

Les projets et dynamiques en cours

Projets de développement de la collecte de lait de brebis bio en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

La conjoncture économique

Atouts

- Prix bio attractif, déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), contrats pluriannuels.
- Une production historique dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.
- Une mise en relation des céréaliers et des éleveurs facilitée grâce à l'application mobile Landfiles (Chambre d'agriculture 64 et partenaires).
- Des projets d'échange fumier contre ressource fourragère dans le piémont pyrénéen, avec le soutien de l'association BLE.

Contraintes

- Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).
- Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers : il n'existe aujourd'hui pas de filière spécifique bio dédiée à l'engraissement des agneaux, qui sont souvent déclassés en conventionnel.
- PAMPA : les charges en élevage s'envolent, niveau déjà élevé à 104,5 sur la campagne 2020. Nouveau record à 110,6 en mars 21, sous l'effet de la flambée du prix des matières premières végétales.

Opportunités

- Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais/fromages frais à base de laits de brebis.

Menaces

- Le prix payé au producteur est attractif, en lien avec un équilibre offre/demande favorable : attention à ne pas surproduire.
- La contractualisation est encore peu répandue dans les Pyrénées (partenariat conclu oralement, basé sur la confiance). Dans un marché en développement, qui serait de plus en plus concurrentiel, le manque de contractualisation écrite pourrait déstabiliser la filière.

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Le Petit Basque, Péchalou - Baskalia, Agour, Les Bergers de Saint Michel, la fromagerie des Aldudes, etc.

Sources : France Brebis Laitière, commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Thierry MOUCHARD
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE	Evelyne BONILLA (MAB 16)	e.bonilla-mab16@orange.fr 06 45 59 63 11
	Anne-Laure VEYSSET (Ch. d'agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr 06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	Karine TROUILLARD (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com 06 75 63 17 22
	Céline MARSOLLIER (Ch. d'agriculture 17)	celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr 06 70 53 48 99
CORRÈZE	Marie ALVERGNAS (Agrobio 19/Bio NA)	m.alvergnas19@bionouvelleaquitaine.com 06 41 34 75 05
	Isabelle CHEVRIER (Ch. d'agriculture 19)	isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr 07 63 45 23 76
CREUSE	Clément GAYAUD (GAB Creuse/Bio NA)	c.gayaud23@bionouvelleaquitaine.com 06 46 61 38 44
	Noëllie LEBEAU (Ch. d'agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr 05 55 61 50 31
DORDOGNE	Camille GALLINEAU (Agrobio Périgord)	c.gallineau@agrobioperigord.fr 06 37 52 99 39
	Laura DUPUY (Ch. d'agriculture 24)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
GIRONDE	Sylvain FRIES (Agrobio33/Bio NA)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com 06 36 35 33 17
	Yann MONTMARTIN (Ch. d'agriculture 33)	y.montmartin@gironde.chambagri.fr 06 65 03 92 63
LANDES	Bruno PEYROU (Agrobio40/Bio NA)	b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com 06 51 14 03 51
	Emmanuel PLANTIER (Ch. d'agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr 06 65 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	Anaïs LAMANTIA (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com 05 53 41 75 03
	Séverine CHASTAING (Ch. d'agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr 06 77 01 59 97
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Thomas ERGUY (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr 05 59 37 25 45
	Ludivine MIGNOT (Ch. d'agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr 06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	Anne BARBIER (Agrobio 79/Bio NA)	a.barbier@bionouvelleaquitaine.com 06 47 50 49 66
	Zaïda ARNAU (Agrobio 79/Bio NA)	z.arnau@bionouvelleaquitaine.com 06 36 20 20 90
	Romarc CHOUTEAU (Ch. d'agriculture 79)	romarc.chouteau@deux-sèvres.chambagri.fr 06 82 54 60 16
VIENNE	Claire VANHÉE (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee66@bionouvelleaquitaine.com 09 60 39 69 58
	Audrey DUPUITS (Ch. d'agriculture 66)	audrey.dupuits@vienne.chambagri.fr 07 71 58 64 03
HAUTE-VIENNE	Marie LHERMITTE (Agrobio 67/Bio NA)	m.lhermitte67@bionouvelleaquitaine.com 07 65 93 03 63
	Joséphine MARCELAUD (Ch. d'agriculture 67)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr 06 67 19 14 15

CONTACTS PAR FILIÈRE

GRANDES CULTURES	Martine Cavaillé (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com 06 22 81 53 38
	Bruno PEYROU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.peyrou@bionouvelleaquitaine.com 06 51 14 03 51
	Thibault DEBAILLIEUL (Agrobio Périgord)	t.debaillieul@agrobioperigord.fr 07 81 12 82 58
	Laura DUPUY (Chambres d'agriculture)	laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr 06 02 19 62 07
FRUITS	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Séverine CHASTAING (Chambres d'agriculture)	severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr 06 77 01 59 97
LÉGUMES	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Stéphanie GAZEAU (Mab 16)	stephanie.maraichage@mab16.com 06 75 12 58 98
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
PPAM	Véronique BAILLON (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com 06 98 83 69 93
	Béatrice POULON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com 06 73 62 35 03
	Nastasia MERCERON (Chambres d'agriculture)	nastasia.merceron@dordogne.chambagri.fr 07 71 26 46 11
VITICULTURE	INTERBIO Nouvelle-Aquitaine	contact@interbionouvelleaquitaine.com
	Gwënaëlle LE GUILLOU (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr
	Stéphanie FLORES (Chambres d'agriculture)	s.flores@gironde.chambagri.fr 06 23 93 59 18
	Sylvain FRIES (Bio Nouvelle-Aquitaine)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com 06 38 35 33 17
	Éric NARRO (Agrobio Périgord)	e.narro@agrobioperigord.fr 06 82 87 99 63
VIANDE & OEUFS	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com 07 63 21 67 38
	Fabrice ROCHE (Bio Nouvelle-Aquitaine)	f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com 06 62 49 05 29
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com 06 24 04 01 58
	Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com 06 21 31 32 65
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr 06 12 69 84 90
	Cécilia MONTHUS (Chambres d'agriculture)	cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr 06 74 68 70 63
LAIT	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com 06 58 50 44 26
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com 06 24 04 01 58
	Stella DELAUNAY (B.L.E)	ble.stella.delaunay@gmail.com 06 27 13 32 36
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr 06 12 69 84 90